

REUNION DE STRASBOURG

DU

22 JANVIER 1965

Organisée par des Amis de l'Institut de la Vie

tenue sous la présidence de

M. Arnaud de VOGÜE

Président Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain

STRASBOURG

Chambre Patronale des Industries

du Bas-Rhin

LISTE ALPHABETIQUE DES PARTICIPANTS A LA  
REUNION DE STRASBOURG  
DU

22 JANVIER 1965

Organisée par des Amis de l'Institut de la Vie  
tenue sous la présidence de

M. Arnaud de VOGUE

Président Directeur Général de la Compagnie de Saint Gobain

ALLEMAGNE

Monsieur le professeur RAJEWSKY  
Directeur du Max Planck Institut für Biophysik  
FRANCFORT

ANGLETERRE

Monsieur John BUSCOMBE  
Administrateur Délégué de la Société Shell  
LONDRES

Monsieur H. FROHLICH, Fellow of Royal Society  
Professor of Theoretical Physics  
The University of Liverpool  
LIVERPOOL

ESPAGNE

Monsieur F. GIMENEZ TORRES  
Subgobernador del Banco de Espana  
MADRID

FRANCE

Monsieur BAUMGARTEN  
Président de la Chambre Patronale des Industries du Bas-Rhin  
STRASBOURG

Monsieur Maurice BAYEN  
Recteur de l'Université de Strasbourg  
STRASBOURG

Monsieur Pierre BERCOT  
Président Directeur Général de la Société Citroën  
PARIS

Monsieur Georges BROCHE  
Délégué Général du Syndicat des Fabricants d'Huile de France  
PARIS

Monsieur François de CLERMONT-TONNERRE  
Président de la Fondation des Anciens Combattants du Monde  
PARIS

Monsieur le professeur P.E. GRASSE  
de l'Académie des Sciences  
PARIS

Monsieur le professeur Roger HEIM  
de l'Académie des Sciences  
PARIS

Monsieur Daniel HOEFFEL  
Secrétaire Général de la Chambre Patronale des Industries  
du Bas-Rhin  
STRASBOURG

FRANCE (suite)

Monsieur Pierre HUET  
Maître des Requetes au Conseil d'Etat  
PARIS

Monsieur Emmanuel LAMY  
Président Directeur Général de la Banque de l'Union Parisienne  
PARIS

Monsieur Jean MARCAIS  
Directeur du Centre de Recherches sur les zones arides  
Directeur Scientifique au C.N.R.S.  
PARIS

Monsieur Maurice MAROIS  
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris  
PARIS

Monsieur Georges PERRINEAU  
Président de la Fédération des Chambres Syndicales des  
minerais et métaux bruts  
PARIS

Monsieur le professeur Jean PIVETEAU  
de l'Académie des Sciences  
PARIS

Monsieur le professeur René POIRIER  
de l'Académie des Sciences Morales et Politiques  
PARIS

Monsieur le professeur Pierre PRUVOST  
de l'Académie des Sciences  
PARIS

Monsieur Robert TROCME  
Président d'Honneur de l'Union des Industries Textiles  
PARIS

ITALIE

Monsieur Piero SACERDOTI  
Directeur Général de la 'Riunione Adriatica di Securità'  
MILAN

PAYS-BAS

Monsieur DE HAAS  
Directeur de Philips  
EINDHOVEN

SUÈDE

Monsieur le professeur Jack ADAMS-RAY  
Karolinska Institute  
STOCKHOLM

Monsieur C.A. HEDQVIST  
Président Directeur Général de la Société Volvo-Bolinders S.A.  
PARIS

SUISSE

Monsieur Georges DISERENS  
Directeur de l'Usine des Etablissements Geigy S.A.  
HUNINGUE

Monsieur Yves DUNANT  
Directeur de Sandoz S.A.  
BALE

Monsieur C.M. JACOTTET, Dr.h.c.  
Vice-Président et Délégué du Conseil d'Administration  
de Sandoz S.A.  
BALE

Monsieur Louis MAIRE  
Ancien Président du Conseil de la FAO  
Administrateur-Délégué des Laiteries Réunies à Genève  
GENEVE

SE (suite)

Monsieur Hans STRASSER  
Directeur Général de la Société de Banques Suisses  
BALE

ALLOCATION DE BIENVENUE DE M. BAUMGARTEN

M. BAUMGARTEN

Monsieur le Président,

Messieurs,

Je suis profondément honoré du privilège qui m'échoit d'accueillir des personnalités aussi éminentes du monde des sciences et de l'économie.

Au nom de la Chambre Patronale du Bas-Rhin, permettez-moi de vous adresser des souhaits déférents de bienvenue dans cette maison, et dans Strasbourg, ville qui tient beaucoup à sa vocation européenne. Son maire, M. Pierre Pflimlin, qui est également Président en exercice de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, eût été infiniment plus qualifié que votre serviteur pour vous adresser ces paroles d'accueil. Malheureusement des obligations aussi imprévues qu'impérieuses - puisqu'elles ont trait au sort européen futur de Strasbourg - l'en ont empêché au tout dernier moment, à son très vif regret. Il vous prie donc de bien vouloir l'excuser.

Sachant, quant à moi, combien votre temps est précieux, je me bornerai à formuler l'espoir que votre colloque d'aujourd'hui constitue une nouvelle étape sur la voie que s'est tracée l'Institut de la Vie, voie qui même aux yeux d'un profane que je suis, me paraît capitale pour la conservation de l'espèce humaine.

M. LE PRESIDENT

Monsieur le Président,  
Messieurs,

La tâche qui m'échoit, si elle n'est pas aisée, n'en est pas moins fort agréable. Elle me permet en effet d'exprimer, au nom de tous les participants à cette réunion, nos sentiments de gratitude à l'égard de la Chambre Patronale des Industries du Bas-Rhin, qui veut bien nous recevoir aujourd'hui d'une manière infiniment sympathique et amicale, ainsi que notre gratitude également envers la Ville de Strasbourg, de sa municipalité et de son maire, M. Pierre Pflimlin, qui a bien voulu nous convier à l'Hôtel de Ville à l'issue de nos travaux. Nous ressentons très fortement l'adhésion chaleureuse que par la personne du Président de la Chambre Patronale et par la personne de son maire, la Ville de Strasbourg apporte aux préoccupations et aux espoirs que nous nous efforçons d'incarner à l'Institut de la Vie.

Je vous demanderai, Monsieur le Président, d'être notre interprète auprès des membres de votre Chambre Patronale, pour leur témoigner nos sentiments.

Notre réunion, Messieurs, est une réunion très simple. C'est une réunion de travail, au cours de laquelle nous allons nous efforcer, tous ensemble, de dégager un certain nombre de lignes directrices pour l'action qui doit être poursuivie. Et pour le Professeur Marois, pour les participants français d'aujourd'hui, il est impressionnant de voir combien nos amis étrangers ont fait effort pour être ici aujourd'hui. Ils ont parcouru pour cela bien des kilomètres, et pour certains qui viennent de fort loin, un très grand nombre de kilomètres.

Permettez-moi, au nom de mes collègues français, de saluer tout particulièrement les hautes personnalités du monde scientifique Européen qui sont ici autour de cette table:

M. le Professeur Rajewsky, Directeur du Max Planck Institut für Biophysik: Monsieur le Professeur, nous sommes émus de penser qu'avec vous, c'est le Max Planck Institut qui est dans la salle.

Je voudrais également saluer M. Fröhlich, Fellow de la Royal Society, Professeur de Physique à l'Université de Liverpool, qui a franchi la Manche en plein hiver pour nous témoigner son adhésion.

De Suède, nous avons vu venir M. le Professeur Adams-Ray du Karolinska Institute de Stockholm. C'est un long voyage que vous avez fait, Monsieur le Professeur, et certainement, en vous y astreignant, vous nous avez donné une preuve d'intérêt et d'attachement à laquelle nous sommes infiniment sensibles.

Je voudrais dire à M. le Recteur Bayen, Recteur de l'Université de Strasbourg, combien l'appui qu'il veut bien par sa présence donner aux tâches qu'assume l'Institut de la Vie, nous est infiniment précieux. Qu'il ait pris le temps, malgré ses lourdes charges, de se trouver aujourd'hui ici, est un témoignage de chaleureuse sympathie que nous apprécions profondément.

Je veux dire aussi aux professeurs membres de l'Académie des Sciences, au nombre de quatre parmi nous aujourd'hui, que voici une académie qui est magnifiquement représentée: M. le professeur Roger Heim, que nous entendrons dans un instant, M. le professeur Grassé,

M. le Professeur Piveteau et M. le Professeur Pruvost.

Et nous avons aussi le privilège d'avoir avec nous M. le Professeur Poirier, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Nous sommes infiniment heureux que ces hautes personnalités aient tenu à manifester leur volonté de voir se poursuivre, et aboutir, les travaux de l'Institut de la Vie. Et ils ne pouvaient mieux le faire qu'en venant à Strasbourg aujourd'hui.

Parmi les personnalités étrangères, que nous sommes heureux d'accueillir, je voudrais citer tout particulièrement M. Gimenez Torres, venu de Madrid. M. Gimenez Torres est sous-gouverneur de la Banque d'Espagne. Il a fait un long voyage simplement pour nous témoigner l'intérêt qu'il porte et que l'on porte en Espagne à l'Institut de la Vie.

Je parlais il y a un instant de nos amis suisses. Ils sont nombreux, et nous nous en félicitons : M. C.M. Jacottet, Vice-Président et Délégué du Conseil d'Administration de Sandoz, M. Louis Maire, ancien Président de la F A O, M. Dunant, Directeur de Sandoz, M. Strasser, Directeur Général de la Société de Banque Suisse. Nous sommes très heureux d'avoir avec nous un grand nombre de personnalités suisses, de saluer avec elles M. Diserens, Directeur des Etablissements Geigy, qui ont une filiale à Huningue, en Alsace.

Je remercie aussi M. De Haas, Directeur de la Société Philips qui n'est pas seulement une firme néerlandaise, mais une firme mondiale dont les établissements sont répartis sur tous les continents.

Je tiens également à saluer M. Sacerdoti, Directeur Général de la Riunione Adriatica di Securità, venu de Milan apporter son témoignage de sympathie à l'Institut de la Vie.

Je voudrais aussi dire à M. Huet, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat et à M. Marçais, Directeur Scientifique du C N R S, combien nous nous félicitons qu'ils aient pu être à Strasbourg aujourd'hui.

Messieurs, j'en ai terminé. Je n'aurai pas la prétention, bien entendu, de vous dire ce que des personnalités mieux qualifiées que moi vous diront avec une compétence que je n'ai pas. Je crois que M. le Professeur Marois voudrait tout d'abord définir les axes de nos échanges de vue. Je vais donc lui passer la parole. Mais auparavant, je voudrais vous confier au nom des Français qui sont ici, combien nous avons à l'égard de M. Marois d'amicale admiration pour son courage, sa ténacité, sa force de volonté persuasive : assurément nous ne serions pas ici s'il n'avait tenu lui-même à ce que nous y soyons. C'est la chaleur communicative de la foi qu'il porte en lui qui nous entraîne et nous anime.

Toute grande tâche humaine a besoin d'un élément moteur . Il faut aussi dans une voiture bien organisée - M. Bercot ne me démentira pas - d'autres accessoires, mais le moteur est absolument indispensable. C'est ce que je voulais dire en introduisant M. Marois.

M. MAROIS

Monsieur le Président,

Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui la rencontre de la science, de l'action et de la conscience.

Dans cette salle, se trouvent rassemblés des hommes de science, explorateurs de l'immense univers, et des hommes d'action, animateurs d'immenses entreprises. Chacun de nous ici a une expérience de vie d'une richesse et d'une intensité privilégiées : chacun de nous ici a fait de son métier d'homme une aventure peu commune.

Fils de l'Europe technicienne, gardiens de la forme occidentale de la civilisation, nous sommes pour une part comptables de l'avenir de l'homme dont l'Europe par son génie a transformé la condition.

Au cours de sa brève histoire, l'homme, le dernier né de la vie, a déjà gagné son combat contre l'univers hostile ; il a affermi son empire sur la matière inanimée et sur le règne vivant ; il a renouvelé ses conceptions de lui-même et du cosmos. Sa situation n'a jamais été aussi prospère, elle n'a jamais été non plus aussi précaire.

Car l'homme, vainqueur de tous ses ennemis s'affronte désormais à lui-même.

Maintenir, transmettre la vie, telle est l'humble leçon du virus, de la bactérie, du vers de terre et du roseau. Maintenir la vie, avant même de lui trouver ou de lui donner un sens. Cette sagesse élémentaire des formes primitives de la vie, l'homme, forme supérieure, va-t-il

la méconnaître ? L'absurdité éclate d'une situation où l'homme, utilisant cette suprême acquisition de la vie qui est la liberté, la retourne contre la vie, dans un dérisoire holocauste.

L'Institut de la Vie est né d'une réflexion pour situer l'avènement de la vie dans l'effort d'organisation de la matière, pour situer l'homme dans l'histoire de la vie, la science dans l'histoire des hommes, la responsabilité de la science, la responsabilité de l'homme en face de lui-même, de ses propres descendants et du phénomène vivant.

L'Institut de la Vie, c'est une prise de conscience de la beauté de la vie, de sa fragilité, des menaces qui pèsent sur elle; c'est une prise de conscience des aspects nouveaux de la condition humaine où apparaît décisive l'importance de la science qui intervient désormais dans le destin collectif et personnel des hommes. Car la science n'est pas seulement une marche vers la connaissance, elle est aussi une marche vers la puissance, et cette puissance peut être utilisée pour les grands accomplissements humains ou pour l'anéantissement.

L'Institut de la Vie, est au départ une initiative de la science, d'une science honnête qui fait régner dans l'institution sa règle d'objectivité, d'une science modeste puisqu'elle reconnaît que l'usage des découvertes scientifiques pose des problèmes de responsabilité qui lui échappent, d'une science qui dépasse son propre domaine et qui cherche à identifier les valeurs universelles qu'elle sert : la vie, l'homme, l'esprit.

L'Institut de la Vie n'est pas la science seule. L'institution rassemble les artisans de la civilisation de notre temps, ceux qui portent une part de la responsabilité du présent et de l'avenir humain, hommes de pensée de toutes les disciplines, hommes d'action de tous les ty-

pes d'activité, hommes de toutes les philosophies constructives et de toutes les classes sociales.

L'Institut de la Vie n'est pas la France seule. C'est par un accident de l'histoire que l'institution est née en France. L'entreprise n'est pas d'un seul pays : elle est universelle. Des sections sont en voie de constitution dans de nombreux pays et je salue en particulier la Suisse où sont nées effectivement les premières sections hors de France.

L'Institut de la Vie est une institution avec un objet et une fonction.

L'objet : étudier les conditions (matérielles et sociales) de la vie humaine (physique et spirituelle), les facteurs qui transforment ces conditions et les moyens d'agir sur ces facteurs. Chercher en nous-même les exigences fondamentales de l'homme, chercher dans la société comment elles peuvent se définir, chercher dans l'ordre de l'action comment elles peuvent se réaliser sur les plans individuels, sociaux et pour certains transcendants. Se placer en dehors de toute contingence politique, de tout esprit polémique, dans une perspective à long terme et instituer une confrontation entre les savants de toutes disciplines et les hommes qui inspirent, jugent, utilisent ou subissent le progrès.

La fonction : la vie offre l'exemple de l'intégration à des niveaux d'organisation différents ; l'Institut de la Vie tente d'être l'organe où l'espèce humaine se pense en tant qu'espèce, où les problèmes du présent et de l'avenir de l'humanité sont définis, où les personnalités dirigeantes et la multitude des hommes, informés et avertis du dossier de la vie, sont invités à une prise de conscience de leur responsabilité comme pointe pensante du mouvement de la vie.

L'Institut de la Vie est le témoin de la vie. Il sera peut-être son avocat. Il ne sera sans doute jamais son bras séculier.

L'objectif et la fonction définissent le programme.

Un inventaire des thèmes a déjà été dressé.

Voici quelques exemples : la congestion urbaine, les altérations des conditions traditionnelles d'habitat, les perturbations psychologiques qui en résultent ; la généralisation à la planète de la médecine et de l'hygiène et les conséquences pour l'évolution démographique : explosion numérique et blocage des mécanismes de sélection naturelle ; l'apparition de moyens pour réagir sur le psychisme humain ; les dangers de contamination de la biosphère ; les risques d'attentats massifs à l'espèce ; les risques d'interventions arbitraires dans la genèse de l'être humain ; le déséquilibre régional, certaines branches de la famille humaine stagnant ou regressant dans des conditions désastreuses d'existence alors que le progrès accéléré se poursuit ailleurs.

Cette liste n'est évidemment pas limitative. Ces problèmes sont actuels et concrets. La réponse qui leur sera donnée engage notre conception de la vie et de l'homme.

Les procédures à mettre en oeuvre sont éprouvées - pour la confrontation des points de vue et le progrès de la recherche : . organisation de tables rondes, de colloques, de congrès,

. mise en place de groupes de travail pour un effort soutenu

. et plus tard, création d'un véritable centre de réflexion doctrinale où seraient étudiés en per-

manence les problèmes posés au maintien et au développement de la vie par le développement de la science et où la vie, prise dans son acception la plus large, sera appréhendée dans toutes ses dimensions ; une telle institution sera justifiée aussi longtemps qu'il y aura des hommes vivants qui s'adonneront à la science.

- pour la diffusion, par la parole et par l'écrit, par l'image et par le son : conférences, publications, films.. Cet enseignement se fera avec le souci de respecter la liberté et la dignité de chacun. Il s'agit d'informer; il ne s'agit pas d'endoctriner ni de mobiliser.

Enfin un prix de l'Institut de la Vie est institué; il sera décerné à un homme qui aura bien mérité de la vie, soit pour l'avoir défendue, soit pour l'avoir illustrée; ce prix est fondé pour mettre la vie à l'ordre du jour et pour sensibiliser les hommes à la valeur de la vie.

Nous avons rassemblé des hommes de toutes les disciplines, de tous les niveaux de responsabilité, de tous les milieux sociaux sans exclusive : savants, sociologues, juristes, économistes, éducateurs, hommes d'application industrielle etc...

Nous avons rassemblé de grandes organisations nationales et internationales, non politiques, dont la présence a une haute valeur symbolique, telle la Fondation Mondiale des Anciens Combattants ou une grande importance pratique, telles les organisations professionnelles de l'enseignement public français.

Nous avons étudié quelques grands thèmes : passé et avenir de la vie, la défense de l'espèce, science et responsabilité, la vie et le sacré, l'économie et la vie,

civilisation urbaine et santé mentale....

Pour construire l'institution nous devons résoudre maints problèmes.

Problème de structure : réaliser un équilibre entre les différents groupes sociaux, les différentes nations, les différents continents.

Problème de la hiérarchie des urgences dans l'exécution du programme : si la pensée doit précéder l'action, la mise en place d'un centre de réflexion doctrinale est prioritaire; si les thèmes à traiter sont à l'échelle de l'espèce humaine et de la planète, une institution unique, centralisatrice, coordinatrice, apparaît aussi nécessaire que des organismes disséminés nationaux ou locaux.

Nous avons pu mesurer le retentissement de notre initiative dans de nombreux pays hors d'Europe, en particulier dans le tiers-monde. Et nous mesurons les chances qui nous sont offertes : permettre à la science de rompre son dangereux isolement et de parler un langage de valeur et de solidarité ; permettre aux classes sociales, aux nations et aux peuples, au-delà de leurs différences et quelquefois de leurs antagonismes, de trouver un terrain de rencontre, d'échange, de coopération ; permettre aux spiritualités d'atteindre à l'oecuménisme; permettre aux croyants et aux incroyants de confronter leurs certitudes et leurs inquiétudes à partir de la reconnaissance de la vie comme bien premier et comme première universalité ; permettre à tous les hommes d'accéder à plus de conscience de leur dignité, de leur liberté donc de leur responsabilité ; aider le genre humain dans sa marche vers l'unité.

M. LE PRESIDENT

Messieurs, nous venons d'entendre le Professeur Marois exposer les grandes lignes de la tâche qui demande à être assumée. Tâche considérable!

Nous allons maintenant entendre plusieurs d'entre nous qui voudront bien vous parler, dans l'éclairage de la science dont ils sont les interprètes et les porteurs, de certains aspects particuliers du problème d'ensemble.

Nous sommes ici pour échanger librement nos idées, et je pense qu'un des impératifs de cette liberté est que chacun s'exprime dans la langue qui lui est la plus familière. Il se trouve que tel ou tel d'entre nous parleront français, tel autre parlera dans une autre langue. Nous nous arrangerons pour que tout ce qui sera dit soit bien compris. Je demanderai aux orateurs d'en tenir compte, en s'exprimant le plus lentement possible, pour que leurs paroles soient entièrement saisies par tout l'ensemble de l'auditoire.

J'espère que dans les interventions qui seront faites tout à l'heure nous entendrons des personnalités s'exprimer en anglais, en allemand et sans doute en italien et en espagnol. En tout cas, nous nous arrangerons toujours pour que leurs paroles soient parfaitement comprises.

M. le Professeur Roger Heim a bien voulu accepter de nous faire une communication sur l'homme devant la nature.

Monsieur le Professeur, nous vous écouterons avec énormément d'intérêt.

M. HEIM

Monsieur le Président,

Messieurs,

Vous avez bien voulu me demander de traiter en 6 minutes de l'Homme devant la Nature.

J'ai glané dans les déclarations des hommes éminents qui forment ici cet aréopage quelques phrases liminaires :

- C'est la vie en ce qui concerne l'homme qui nous intéresse, le dernier support, ce qui a été ajouté au pithécanthrope.
- La vie humaine, la défense et la promotion de notre vie.
- Pour l'homme de science, toute la pensée se traduit en principe d'action.

Mais déjà, sur ce thème de départ, quelques questions viennent sur nos lèvres.

Tous les hommes méritent-ils de vivre ?

Faut-il pendre les assassins ?

Faut-il généraliser le contrôle des naissances ?

En outre, la vie, est-ce seulement la nôtre ?

Protéger notre vie, n'est-ce vouloir défendre que la nôtre ?

Enfin, devons-nous adapter notre vie aux forces nouvelles que l'homme tire aujourd'hui d'une Nature qu'il croit avoir soumise et dominée ?

L'homme peut-il faire confiance aveugle en la science ? Autrement dit : avons-nous besoin de la Nature ? Sa disparition est-elle compatible avec notre bonheur ?

En vérité, dès que nous passons aux problèmes concrets, nous butons sur nos respectives convictions philosophiques, religieuses, familiales, sociales, scientifiques.

Notre programme est peut-être facile à dessiner dans sa complexité non hiérarchisée. Il sera beaucoup moins aisé de l'ordonner, de choisir et d'appliquer.

Messieurs, vous nous dites : notre siècle est celui de la science; la science est le but essentiel de l'homme; il suffira d'en canaliser certains effets.

Mais jamais l'ignorance et l'illogisme n'ont tant régné. Jamais la sorcellerie et la superstition, réfugiées dans leurs antres, n'ont tant offert d'adeptes, les rebouteux tant de gloires provinciales, les faux guérisseurs criminels tant de publicité.

Certes, je ne suis pas tellement certain que l'instinct destructeur de l'homme en notre siècle soit plus aigu qu'au moyen-âge où la population humaine était de 300 millions. C'est le pouvoir qui est plus efficace. Il est à la merci de 3 milliards d'individus. Soit déjà 10 fois plus, et qui mangent, et qui consomment, et qui possèdent des engins de destruction de plus en plus perfectionnés.

Et en l'an 2.000, ils seront à peu près 7 milliards. C'est proche, l'an 2.000. Dans 35 ans, Messieurs. Il est peut-être temps de s'en préoccuper.

Certes, cette poussée destructrice de l'homme n'est pas égale partout, pas même toujours proportionnelle à l'importance locale de la population. Les Japonais ont toujours été soucieux de protéger la Nature, les Scandinaves aussi, de trouver un compromis : nous le goûtons quand nous foulons le parterre des jardins de mousses de Kyoto. Les Igorots des Philippines cultivent leurs mêmes rizières en terrasses avec attention, avec économie, depuis 2000 ans. Certaines populations du Gabon ont créé des réserves de chasse depuis 10 siècles. Mais quand les Blancs arrivèrent en Amérique du Nord il y avait 80 millions de bisons. Et les bisons sont des animaux de forte taille. En 2 ans, le chemin de fer de Santa-Fé, il y a un siècle, a transporté 10.800.000 livres d'os de bisons. Et les populations d'Indiens qui vivaient en équilibre avec ces animaux déclinaient. Leur massacre par les colons fit le reste. Ainsi, les Etats-Unis et le Canada sont nés sur ce double carnage. Ici, je défends rétrospectivement la vie des Bisons, aujourd'hui presque disparus, et la vie des Indiens, entassés pour quelques décennies dans de rares réserves folkloriques. La vie, Messieurs, celle que nous voulons respecter et apprendre à respecter, ce doit être à la fois l'une et l'autre.

Nous glorifions la science, j'entends la science née de notre civilisation occidentale. Mais en même temps, les hommes ont détruit de nombreuses espèces animales dont la disparition, définitive, irréversible, est une perte irréparable pour la science, puisque la connaissance de ces formes vivantes restera à tout jamais perdue, enfouie dans le néant. Le respect de la vie implique aussi la défense

du capital que cette vie, d'où nous sommes sortis, a édifié pour le bonheur des espèces en même temps que pour le nôtre.

Après les destructions, les altérations.

Je parlerai peu de la pollution chimique et atomique; nous en connaissons tous la gravité croissante. Mais j'admire les réalisations de la chimie de synthèse. Et ce n'est pas elle qui est en faute : elle est l'une des plus magnifiques provinces de l'invention humaine. C'est le parti que certains en tirent, c'est la pression des petits marchands, c'est l'insuffisance du contrôle ou, au contraire, la bureaucratisation et la pulvérisation de la législation, ce sont les décisions prises par des fonctionnaires incompétents, ou les lois votées par des parlementaires mal renseignés. La pollution des eaux douces, des eaux marines, de l'atmosphère, n'est pas directement liée à la découverte scientifique, mais à l'usage trop souvent, trop aisément, qu'on en fait. Elle s'oppose à l'expérimentation sévère et prolongée, à l'honnêteté industrielle, à la compétence des techniciens désintéressés, au respect des textes étudiés, à la difficulté de faire appliquer les doses par les utilisateurs, car, fier de ses découvertes en cette matière, l'homme a cru pouvoir les généraliser, les concentrer sur un objectif précis qui le fascine, qui le préoccupe, alors qu'une attention et une éducation plus assurées le conduiraient à plus de prudence. On pourrait citer cent exemples de cette ignorance, de ces négligences. J'en rapporte un. En Afrique centrale, on pulvérise d'un insecticide de synthèse d'immenses plantations de caféiers ravagés par une punaise, l'Habrochila. L'effet se révèle le contraire de celui qu'on attend. L'insecte pullule plus encore. Pourquoi ? Parce qu'une autre punaise, l'Apollocladus, prédateur de la première, est détruite par l'insecticide. L'homme, bêtement, a exterminé son propre allié.

Ce sont toujours les mêmes causes qui réapparaissent : l'ignorance, la facilité, l'esprit de lucre. Et à la base, le mal du siècle : la vitesse, l'instantanéité, la hâte. Brûler les étapes, c'est brûler la vie.

Une autre politique fâcheuse, parmi tant d'altérations, dont les répercussions se soldent par de nombreux déboires, c'est celle du drainage inconsidéré, de l'assèchement des tourbières et des marécages. La plupart du temps, de tels plans se sont révélés improductifs, menant à la création de terrains de culture inutiles et de lourds échecs financiers. Il est pourtant bien des terres incultes en France, mais ce n'est pas à celles-ci qu'on s'adresse. Ce sera à la Grande Brière, capital folklorique, à la baie de l'Aiguillon, escale des oiseaux migrateurs. Nous avons créé, nous autres hommes de l'ère chrétienne, des aspects charmants ou équilibrés de nature : les vergers de pommiers se sont insérés à côté des forêts normandes, et les peupleraies couvrent le Vexin. Mais la côte méditerranéenne est livrée au saccage immobilier, et les rivages bretons aux méfaits des Travaux Publics et à l'invasion d'un tourisme sordide de défiguration.

Les différences entre l'homme et l'animal ne sont pas seulement celles auxquelles nous pensons. Pour nous, l'influence sur le monde qui nous entoure n'est pas limitée par des équilibres, par des compensations. Nous pouvons tout détruire et nous n'y manquons très souvent pas. Parce que nous sommes trop puissants et trop intelligents, nous avons perdu notre instinct; l'animal qui a conservé le sien a gardé ce qu'il possède d'intelligence, car il est des animaux intelligents, comme les hommes primitifs. Les animaux ont suvegardé, en général, leur habitat, sauf quand ils sont dans l'obligation de le quitter. L'homme

l'abandonne, par propension à mettre en pièces ce qui a été. Les grands ensembles immobiliers et leurs cortèges de névroses et d'affections cardiaques, nerveuses, psychiques, allergiques, en ont résulté. L'harmonie entre l'homme et le milieu est rompue. Et l'harmonie est aussi nécessaire à l'homme. Mais les instigateurs, les profiteurs, les habitués de cette dysharmonie, acquise sans réflexe ni de fidélité ni de jouissance, acquise par paresse, par soumission, par défaite, est-ce la vie que nous voulons, j'entends celle qui peut permettre d'en tirer le bonheur ?

Car, pourquoi voudriez-vous que nous glorifions cette vie-là en tant que vie si c'est celle que nos générations livreront aux suivantes dans leurs enceintes bétonnées ? La vie, puis-je me permettre de dire ici ce qu'il me paraît qu'elle est. La vie c'est la santé et c'est l'esprit, c'est aussi l'amour, en définitive c'est le bonheur à la dimension de chacun, c'est encore la liberté, celle qui n'engage que soi-même, qui ne gêne pas autrui. C'est la joie d'apprendre pour savoir, c'est contempler le registre de l'histoire et l'harmonie du milieu. C'est participer au mouvement du siècle où nous sommes, certes. Mais c'est aussi suivre le déroulement du passé, de Virgile à Saint François d'Assise, avec Le Nôtre et ses jardins, avec Michel-Ange et sa chapelle, avec Molière qui nous fait rire et Valéry qui nous fait essayer de le comprendre. Mais la vie c'est aussi le sillon qui creuse la terre de labour, ou les grappes de raisin qu'on cueille dans l'allégresse du soleil d'automne. La vie, c'est Altamira et c'est Florence. C'est Fontainebleau et c'est Port-Cros. C'est la Meije.

Et c'est le bonheur de regarder, tapi dans l'herbe, jouer près de nous les deux renards et les deux renardeaux, ou bien percevoir le vent préparer sa tornade, et la recevoir quand elle passe au dessus de nos têtes, courbant les parasoliers, et entendre les gouttes énormes frapper la paille du toit, puis écouter la Nature qui se ressoude, et qui chante, et qui revit.

Messieurs, n'oubliez pas la Nature. C'est d'elle que nos ancêtres sont nés, et nous par conséquent. Elle est faite aussi d'autres amis que nous aimons : le cheval, le grand-duc et le rossignol.

Et nos ancêtres, sans avoir conçu les fusées intersidérales, nos ancêtres - je les ai retrouvés l'an dernier au coeur de la Nouvelle-Guinée - nos ancêtres, qui ne connaissaient ni le métal ni les matières plastiques, ils étaient peut-être aussi intelligents que nous.

M. Le PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Professeur. Je ne sais pas si vous n'avez parlé que pendant 7 minutes. Nous ne regardions pas la pendule. Vous avez procédé devant nous à une évocation saisissante de ce qu'est la nature, vous avez souligné le respect que nous lui devons, et la confiance aussi que nous devons lui faire. Nous allons conserver de ces paroles sans doute trop brèves que vous nous avez adressées, un souvenir très attachant.

Je vais demander à M. le Professeur Piveteau de bien vouloir prendre la parole.

M. PIVETEAU

Quelles suggestions l'étude du passé de la vie peut-elle apporter quant à la manière d'en préparer l'avenir?

Jetons un coup d'oeil sur les modalités de l'évolution, avant l'homme et à partir de l'homme.

Jusqu'à l'homme, les transformations organiques se déroulent en quelque sorte par inertie; c'est sans conscience réfléchie que les êtres vivants travaillent au progrès général de la vie. Il y a certes bien des déviations, bien des impasses; mais la vie, dans ses infinis tâtonnements, ses essais toujours renouvelés, rétablit en quelque sorte un équilibre, redresse un mouvement qui paraît parfois compromis, et qui finalement s'élève, dans son ensemble, jusqu'aux fermes supérieures de l'existence. On a pu dire qu'en ce temps-là "la vie n'avait rien à redouter d'elle-même". (Ed. Le Roy).

Avec l'homme, les choses changent. Seul, entre les vivants, il est doué du pouvoir de juger son action, d'en fixer la signification et la valeur. Et il est ainsi amené à se demander ce que vaut l'impulsion dont il est le terme; en quelle mesure cette impulsion mérite d'être encouragée, et dans quel sens. Il devient le moteur essentiel de l'évolution; la vie a tout à redouter ou tout à espérer de lui.

N'est-ce pas un des buts de l'Institut de la Vie de diriger l'homme dans la recherche d'une réponse à ces questions suprêmes ?

M. LE PRESIDENT

M. le Professeur Piveteau nous a parlé avec une autorité qui s'attache aux travaux qui sont les siens en paléontologie. Le problème de l'apparition de l'homme est la détermination de l'avenir que ce passé annonce.

Je vais demander à M. Huet de nous parler.

M. HUET

Je crois que c'est sur le point suivant que je dois intervenir. Je me demande si auparavant il n'y aurait pas lieu de discuter sur le premier point. S'il n'y avait pas de discussion, j'interviendrais tout de suite.

M. LE PRESIDENT

Nous allons maintenant ouvrir le débat et je donnerai la parole à ceux qui auraient des remarques à faire ou des questions à poser.

M. DE HAAS

Monsieur le Président,

Vous avez dit également que vous désiriez qu'il y ait une libre discussion. C'est donc en mon nom propre que je parlerai et non en tant que représentant de l'industrie néerlandaise.

Je voudrais vous dire que je suis très impressionné par les idées qui ont été émises et par le résultat. On a parlé des problèmes posés par les sciences physiques et philosophiques, mais je pense qu'en considérant l'avenir, il ne faut pas oublier la culture.

Je voudrais poser une question. Pensez-vous que ce sera une des tâches de votre Institut d'introduire vos idées dans d'autres parties du monde ? et je pense aux Etats-Unis et au Japon.

Et je voudrais poser une autre question. Vous m'excuserez, Monsieur le Président, de n'être pas directement un homme de science: je suis dans la pratique de l'industrie. Et je me demande comment passer à l'action. Comme je l'ai dit, je suis impressionné par le résultat que vous avez atteint aujourd'hui: le travail de M. le Professeur Marois et de ses collègues a été immense. Mais je ne crois pas - et je pense que ce n'est pas nouveau pour vous - que l'on puisse atteindre au but que vous vous proposez, sans chercher - je peux le dire très simplement - sans chercher un homme pour l'exécution de vos idées, un directeur de votre bureau, qui voyagerait dans d'autres pays pour répandre vos idées.

Le problème n'est pas nouveau, mais je voudrais le poser ici, car je crois qu'il faut rechercher le moyen de porter vos idées dans le monde entier.

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie de votre intervention qui porte sur les réalisations pratiques auxquelles nous sommes, bien sûr, attachés, et auxquelles nous devons nous appliquer. D'ailleurs, je crois que M. Huet nous donnera tout à l'heure un aperçu de cette question. Mais auparavant, M. Marois souhaite répondre à ce que vous avez dit.

M. MAROIS

Je voudrais répondre à la première question puisque la seconde doit faire aussi l'objet de nos débats.

Quelles sont nos relations actuelles avec les Etats-Unis et le Japon, pour ne citer que ces deux pays? Pour le Japon, il a été dès le départ associé à la construction de notre institution. Les Etats-Unis aussi l'ont été dès le départ, dès l'origine. Le 8 septembre 1960, se sont rassemblés des hommes de science de tous les continents: représentait le Japon, le Professeur Fuji, qui est professeur de sociologie à l'Université de Tokio. Et dans le n°3 des Cahiers de l'Institut de la Vie paraîtra un important article doctrinal de la vision de la vie par un Japonais, homme de science.

En ce qui concerne les Etats-Unis, les hommes qui ont été présents à notre effort dès le début sont: M. Waksman, Prix Nobel, qui a découvert la streptomycine; M. Stanley-Bennet, Doyen de l'Université de Chicago; un membre et professeur de l'Institut Rockefeller, le Professeur Paul Weiss et aujourd'hui, M. René Dubost, membre et Professeur de l'Institut Rockefeller.

Il ne s'agit encore que de contacts confidentiels et non de relations organisées de manière constitutionnelle. C'est tout ce que je puis dire aujourd'hui.

M. LE PRESIDENT

Y a-t-il d'autres interventions?

M. GRASSE

Mon intervention est très limitée; elle concerne les rapports de l'Institut de la Vie avec les autorités spirituelles.

M. LE PRESIDENT

Permettez-moi une remarque.

Je suis très discipliné: M. Marois m'a donné tout à l'heure un papier avec une énumération des rubriques, et je crois que votre intervention se situe sous le point N° 4.

Alors, M. le Professeur, nous y reviendrons dans un instant .....

S'il n'y a pas d'autres questions à poser, je vais demander à M. Huet de prendre maintenant la parole.

M. HUET

Ce que j'ai à dire, après les exposés de tout à l'heure, ne mérite pas les honneurs de la tribune et, si vous le permettez, je parlerai de ma place.

J'ai quelque gêne à prendre la parole après les choses importantes que nous avons entendues, mais je crois que les idées grandes ont besoin, pour s'affirmer, de mesures qui sont quelquefois petites. Aussi, veuillez m'excuser si j'imprime à vos pensées une dimension et une altitude différentes de celles que vous avez connues au début de cette séance. M. De Haas m'a d'ailleurs facilité les choses avec un sens des transitions inspiré d'une longue vie internationale.

L'Institut de la Vie existe depuis plusieurs années, sous la forme d'une association française, comme l'a rappelé le Professeur Marois. Cette association, dès son origine ne s'est pas voulu limitée à un pays, et comprend un certain nombre de personnalités de pays autres que la France. Elle a d'ailleurs réuni dès le début, des biologistes venus à Paris pour un congrès international, qui ont attesté l'importance qu'ils attachent à l'action entreprise.

Cependant, nous arrivons à un stade où les fondateurs de l'Institut de la Vie estiment qu'il est nécessaire d'étendre son activité, et ceci pour plusieurs raisons.

D'abord, certaines des tâches entreprises, ne peuvent se concevoir que dans un cadre international.

Vous savez qu'un des points mis à l'ordre du jour de l'Institut de la Vie dès l'année dernière - et dont nous discuterons tout à l'heure - c'est l'attribution d'un prix de l'Institut de la Vie. Cela ne peut pas être une opération confinée à des frontières, ni dans le choix à exercer, ni par conséquent dans les personnes qui doivent exercer ce choix.

Nous avons constaté aussi que certains des problèmes que nous abordons, qu'il s'agisse de problèmes d'ordre purement spirituel (je pense à un des sujets au programme de cette année, sur les formes modernes de la diffusion de la pensée), ou de problèmes d'ordre plus matériel (comme celui dont on a parlé, sur les grandes agglomérations et la santé mentale ou celui de l'habitat dans le monde futur), débouchent nécessairement sur des questions d'ordre international. Car les expériences des pays sont très variées; les conditions dans lesquelles elles se déroulent sont très diverses, et cette diversité influe non seulement sur les solutions qu'il y a lieu d'apporter localement à ces problèmes, mais sur la conception même, sur l'optique même avec lesquelles il faut les envisager.

Comment pourrait-on parler du problème du contrôle des naissances, par exemple (pour reprendre un des sujets mentionnés tout à l'heure), en limitant l'étude de ce problème aux conditions particulières d'un pays, et surtout d'un pays d'Europe occidentale? Cela n'aurait dans notre monde aucun sens; et j'ai été frappé, dans l'exposé de M. Heim, de constater qu'un grand nombre d'exemples qu'il

a cités provenaient de continents autres que l'Europe.

Une deuxième raison pour laquelle les fondateurs de l'Institut de la Vie pensent qu'une certaine structure internationale devient maintenant nécessaire, c'est que des initiatives ont été prises dans certains pays voisins, cela a été rappelé tout à l'heure par M. Marois, et que des initiatives doivent être stimulées dans d'autres pays. Un de nos souhaits est que ce développement des institutions se fasse d'une manière aussi ordonnée que possible; qu'il y ait un endroit où les animateurs des mouvements qui se créent ou qui se créeront, puissent discuter entre eux de problèmes communs; qu'il y ait non pas une doctrine - on l'a dit tout à l'heure, aucun de nous ne pense à propager une doctrine et encore moins un esprit doctrinaire - mais une certaine unité de conception et de buts entre les associations qui peuvent se créer dans les différents pays. Il faut par conséquent un endroit où l'on puisse harmoniser l'action à entreprendre, à la fois dans ses moyens et dans ses objectifs.

Pour ces raisons de deux ordres très différents, la première qui est la nécessité éprouvée d'un élargissement de quelques unes de nos actions, l'autre qui est la nécessité d'une coordination des efforts dans les différents pays - et je dirai même d'une certaine protection du label "Institut de la Vie", et si je puis m'exprimer ainsi - nous voudrions que les associations qui se forment dans différents pays, soient les membres d'une même famille, les instruments d'un dialogue que nous souhaitons tous, non seulement entre confessions diverses mais entre pays divers, parce que nous avons à aborder des sujets sur lesquels n'importe qui peut dialoguer avec n'importe qui, quelles que

soient les opinions et les nationalités. Pour ces raisons, nous pensons qu'une certaine forme d'organisation internationale devient nécessaire.

Et notre idée est de consulter aujourd'hui nos amis étrangers qui ont bien voulu venir ici, sur la manière dont cette organisation pourrait s'établir progressivement.

Je voudrais indiquer quelles sont les idées des fondateurs français de l'Institut de la Vie à ce sujet. Ce sont essentiellement deux idées.

Première idée : il faut procéder empiriquement c'est-à-dire, je crois, qu'il faut commencer entre pays voisins et avec certains objectifs précis. Nous voulons commencer empiriquement parce que nous pensons qu'il y a une période d'expériences et de tâtonnements, avant qu'on ne puisse bâtir des institutions parfaitement armées et organisées au point de vue juridique. Quand des gouvernements se mettent d'accord sur une idée nouvelle, ils créent une institution, et si on constate après quelques mois qu'elle ne répond pas aux besoins, on la met à l'écart et on l'oublie. C'est ce que nous voudrions éviter. Nous voulons commencer d'une manière pratique, pour que de cette action pratique puisse naître une institution organisée.

Nous pensons qu'il serait nécessaire assez rapidement de mettre sur pied un comité de pays voisins et intéressés, groupant pour commencer deux à trois personnes par pays, appartenant à une dizaine de pays, et ce comité pourrait remplir les fonctions dont je parlais tout à l'heure. L'une serait de prendre en main certaines réalisations de caractère international : aujourd'hui par exemple, de

veiller à l'attribution du Prix de l'Institut de la Vie (je ne dis pas que c'est lui-même qui ferait l'attribution; je crois qu'il faudrait créer une commission scientifique plus apte à juger des mérites des candidats possibles, mais il pourrait organiser cette action), demain, organiser des recontres internationales quand il estimerait que les sujets à discuter nécessitent un échange de vues entre différents pays.

Ce comité pourrait aussi remplir l'autre fonction dont j'ai parlé, c'est-à-dire examiner et discuter avec les animateurs des différents pays, les projets de constitution d'associations nationales. Car la situation à laquelle je pense qu'il faudrait arriver, c'est que dans un certain nombre de pays, dans le plus grand nombre de pays possible, se créent des associations nationales qui soient les homologues de celles qui existent actuellement en France. Et le comité international pourrait constituer une sorte de commission de tutelle sur l'ensemble des associations ainsi créées; peut-être que le mot de tutelle va-t-il un peu plus loin que ma pensée; ce que j'envisage, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est d'assurer une certaine coordination des actions entreprises, une certaine unité de vues, une certaine identité d'objectifs.

Ce comité au départ pourrait n'être qu'une sorte de club, avec des règles relativement réduites. A l'expérience, lorsque l'action aura commencé, qu'il sera formé par un nombre suffisant de personnalités, qu'il s'appuiera sur un nombre suffisant d'associations internationales, quand des ressources auront pu être dégagées, qui assurent ses conditions d'existence pour un temps convenable, je pense que l'on pourrait envisager de passer à une deuxième étape, qui, dans notre idée, pourrait le plus com-

modément prendre la forme d'une fondation internationale.

Pourquoi une fondation internationale alors que j'ai parlé, s'agissant des institutions à créer dans les pays, d'associations ? Parce que l'association est un groupement de personnes, d'organismes, et que par conséquent elle reflète, dans sa direction et dans ses orientations, les personnes et les organismes qu'elle rassemble. Et dans une période de formation, nous pensons que cette composition va être constamment changeante : la figure même des associations qui peuvent exister dans les pays, le nombre des pays effectivement intéressés à notre mouvement, vont varier; et il ne faut pas que ces variations se reflètent sur le plan international par une organisation, par un équilibre, qui changeraient constamment au gré des transformations subies dans les pays.

Au contraire, la procédure de la fondation, qui existe je pense sous des formes et avec des dénominations un peu différentes dans tous les pays rassemblés ici et aux Etats-Unis, la procédure de la fondation permettrait d'avoir une sorte de super-structure qui serait formée par ses initiateurs, et qui pourrait s'adapter de manière plus souple à la figure changeante des associations nationales groupées dans l'Institut International de la Vie.

Notre idée, en résumé, serait de procéder en deux étapes. D'abord, une sorte de club où les personnalités intéressées de quelques pays voisins se réuniraient officieusement; et je ne voudrais pas que le conseil de ce club dépassât le nombre que j'ai indiqué tout à l'heure. Je crois qu'il est suffisant pour avoir une certaine combinaison de compétences, et une représentation suffisamment

variée des pays intéressés. Dans un second stade, quand l'action se sera affirmée, quand des groupements se seront formés dans plusieurs pays, nous passerions à quelque chose de plus institutionnalisé. Nous réfléchissons dès maintenant à la forme que pourrait prendre cette institution ; celle qui me paraîtrait la plus pratique, serait une fondation internationale.

Pour aborder dans de bonnes conditions le premier stade, c'est-à-dire former ce comité international que nous souhaitons, nous voudrions élargir nos bases de consultation dans un certain nombre de pays, en commençant par ces pays voisins pour des raisons d'ordre pratique.

Dans certains pays, l'Institut de la Vie dispose déjà d'un nombre et d'une variété d'interlocuteurs suffisants pour que le dialogue ait pu s'engager et pour qu'on puisse envisager déjà la constitution de groupements. Dans d'autres pays, nos amis sont encore en nombre limité et l'un des objets de cette réunion est d'adresser un appel non seulement à ceux qui y participent aujourd'hui, mais à ceux qui avaient été invités à y participer et qui n'ont pu s'y rendre. Un des objets de cette réunion est d'élargir le nombre de nos interlocuteurs dans les différents pays, de façon à former un noyau de personnalités intéressées, et qui pourrait nous aider à désigner deux ou trois personnes par pays pour former le comité de notre club international.

Voilà, Monsieur le Président, ce que je voulais dire en manière d'introduction. Ce n'est pas extrêmement précis, volontairement, d'abord parce que nous voulons entendre les vues que peuvent avoir à exprimer à ce sujet les personnes réunies aujourd'hui et ensuite parce que nous pensons que nos idées doivent se cristalliser au fur et à mesure des conversations et des contacts que nous aurons

dans les différents pays.

Mais je pense que j'en ai assez dit pour que la discussion puisse s'engager aujourd'hui sur ces idées, et que nous puissions escompter de nos amis présents et de ceux qui n'ont pas pu venir, une aide effective une fois rentrés dans leurs pays, pour constituer ces noyaux avec lesquels nous souhaitons que le dialogue puisse s'engager ou se développer, de façon à étendre notre action au cours des mois qui viennent.

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie très vivement, Monsieur Huet, de votre intervention. Vous nous l'avez présentée avec beaucoup de clarté, et j'aurais dit avec précision si tout à l'heure vous ne vous étiez défendu de mettre de la précision dans votre propos. Vous nous avez ainsi exposé un schéma d'ensemble de ce que pourrait comporter sans doute la procédure à suivre pour donner à l'Institut de la Vie un squelette administratif et fonctionnel approprié à ses ambitions. Et je crois que vous nous l'avez exposé de façon très concrète.

Il serait utile que nous puissions recueillir les avis de vous tous, Messieurs, qui êtes ici aujourd'hui, sur les propositions qui ont été articulées de façon très claire, je le répète, par M. Huet.

Je donne la parole à M. Maire.

M. MAIRE

Monsieur le Président,

Messieurs,

Mes premiers mots seront de remerciement pour avoir si aimablement convié à votre réunion quelques citoyens suisses; votre invitation est un honneur que nous apprécions tout particulièrement et aussi un geste de très grande amitié.

A cette amitié française, nous sommes habitués nous Suisses et tout spécialement Suisses de langue française; plus encore les habitants de Genève, ce canton qui n'a que 4 km. de frontière commune avec la Suisse, alors qu'il en a environ 150 avec la France.

Faut-il voir un signe encore, dans le fait que nous siégeons dans les locaux de la Chambre Patronale des Industries du Bas-Rhin, sur le quai baptisé du nom de Jacques Sturm, ce mathématicien, dont une rue porte aussi le nom à Genève, puisqu'il y est né, pour mourir ensuite à Paris.

La vie de l'homme se distingue de la simple vie animale, du fait des rapports très étroits et intimes chez l'homme entre l'esprit et le corps. Il en résulte une action possible très profonde de l'homme :

- d'une part sur lui-même et ses frères
- d'autre part sur le milieu naturel et social dans lequel il vit. C'est ici le moment de se souvenir de cette expression de Julian Huxley : "The man can inject his ethics into the heart of evolution" (tiré de Touchstones for Ethics).

Dès lors apparaît combien il importe que l'action de l'homme soit favorable à sa vie et à celle de l'espèce humaine, ainsi qu'à la conservation de son milieu naturel.

Il ne s'agit rien moins que du problème d'une morale de l'équilibre ou encore d'une éthique du progrès; faute de quoi, l'homme risque de créer lui-même un monde inhabitable pour lui.

Aucun pays au monde, aucune nation n'échappe à la critique, même si celle-ci doit parfois aussi s'accompagner de louanges; mais une fois de plus la France, en créant l'Institut de la Vie, a montré qu'en Europe et dans le monde, elle sait non seulement lancer une grande idée, bénéfique et généreuse, mais aussi en faire un mobile d'action.

D'emblée, dès que j'ai eu le privilège d'entendre en Suisse, et de rencontrer cet apôtre itinérant que fut Monsieur le Professeur Maurice Marois, j'ai été convaincu par lui; au cours de nos entretiens, il m'a fait comprendre progressivement et toujours mieux la signification et la portée de la création de cet Institut.

Porté par nature et habitué par fonction à une vue globale de la vie, à en relier les divers aspects, j'ai très rapidement discerné tout ce que pouvait signifier l'action d'un tel Institut, toutes les avenues sur lesquelles il nous engage.

Nous souvenant de ce propos d'Albert Camus "N'attendons pas le jugement dernier... il a lieu tous les jours", je souhaite que les avenues ouvertes par l'Institut deviennent rapidement des voies de trafic intense, des voies d'action dans des domaines multiples, propres à faire de l'avenir des hommes un avenir bénéfique, leur assurant une

vie personnelle, répondant vraiment au développement de la vie humaine et préservant sa destinée.

J'ai noté avec le plus grand intérêt les suggestions de Monsieur Pierre Huet, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, quant à la structuration progressive de l'Institut; ces suggestions sont nettement marquées du subtile esprit d'un juriste.

Mais à côté de ce problème de structuration, il en est un qui me paraît également très important; il ne faudra pas tarder à dresser ce que j'appelle le catalogue ou l'inventaire des problèmes qui se posent à l'homme et à l'humanité dans les temps actuels, si profondément marqués par l'explosion démographique, par l'accélération des progrès de la science et de la technique; il s'agit de domaines nombreux, dans lesquels il faut agir pour que cessent des erreurs ou soient corrigées des fautes commises parfois sous des apparences dangereusement attrayantes.

Et nous devons alors nous souvenir de cette adjuration de votre compatriote, Monsieur Louis Armand, dans son "Plaidoyer pour l'Avenir" : "Nous devons aimer cet avenir, comme d'autres ont aimé ce qui était pour eux le futur et qui est notre présent". Nous ferons bien d'avoir aussi à l'esprit la signification profonde de cette inscription, figurant sur un bâtiment officiel de Washington : "What is past is Prologue".

Parallèlement à la recherche et à l'étude, il faudra traduire en actions concrètes les grands principes qui animent tous ceux qui se sont rassemblés autour de l'Institut de la Vie; c'est de cette façon - et je voudrais y insister - que nous parviendrons à éveiller les esprits et les consciences du grand public et, comme le souhaite l'in-

visitation que nous avons reçue, à "sensibiliser" jusqu'à ce qu'ils prennent part à notre action, les Autorités spirituelles, les organisations industrielles et financières, les mouvements ouvriers et agricoles aussi.

Et je sais que vous souhaitez voir éclore dans d'autres pays, dans le mien notamment, des Instituts frères du vôtre; vous désirez partager et faire partager votre effort.

Mais le peuple de mon pays est moins prompt peut-être que le vôtre, à discerner de quoi il s'agit. Il a ses qualités de sérieux, de réalisme, d'amour de ce qui est bien fait, mais aussi ses défauts qui en sont la contrepartie : une certaine lenteur, la prudence, la difficulté à apprécier des idées ou principes généraux qui ne se traduiraient pas en possibilités pratiques d'action; il est aussi conditionné par cet esprit fédéraliste soucieux de respecter les diversités régionales et d'éviter toute centralisation ou unification trop systématique.

Il lui faudra donc un peu de temps pour se convaincre, pour s'enthousiasmer, puis se mettre à l'action ; mais une fois convaincu et mis en marche, il aura une base solide justifiant une fois de plus cette pondération caractéristique du citoyen suisse qu'a si bien illustré l'un de nos bons auteurs, Conrad-Ferdinand Meyer, lorsqu'il a dit : "Was lange wächst, das wird gedoppelt stark" (ce qui croît lentement est doublement fort).

Depuis des mois, à quelques-uns, nous travaillons à la création d'un Institut de la Vie en Suisse et nous souhaitons avoir bientôt répandu assez de lumière pour que nombreux soient les adhérents et les soutiens moraux, de façon que leur action reçoive l'appui de l'opinion publique, de même que les appuis matériels nécessaires à toute

réalisation. Genève et Neuchâtel ont déjà des sections constituées; des contacts sont pris, par ailleurs, à Lausanne, en Valais, à Berne, à Zurich et à Bâle, qui devraient sous peu se traduire en sections nouvelles, que pourrait alors couronner un Comité National.

Je pense donc que vous pouvez nous faire confiance, mais que vous devez aussi avoir envers nous quelque patience, nous faire quelque crédit - disons à moyen terme - et qu'alors vous verrez à vos côtés prendre place un Institut de la Vie, frère cadet du vôtre, mais qui, vous pourrez en être assurés, ne sera pas un enfant prématuré.

M. LE PRESIDENT

Je remercie très vivement M. Maire de son intervention. Je voudrais plus particulièrement le remercier des paroles sympathiques qu'il a prononcées à l'égard de mon pays. Je voudrais aussi lui dire qu'en nous exposant tout à l'heure les dispositions qui sont en train d'être prises en Suisse, il nous a fait valoir l'exemple que nos voisins helvétiques nous donnent et qui ne manquera pas, je l'espère, de susciter des imitations dans un certain nombre d'autres pays.

Je veux lui dire aussi que nous n'avons pas en France, à l'égard de l'Institut de la Vie, une attitude en quelque sorte paternaliste. En aucune façon nous ne tenons à instituer une sorte de monopole, ou d'antériorité, à l'égard de l'idée qui a inspiré sa création. Au contraire. Nous voulons que cette idée se développe très largement, sur un plan aussi international que possible; et s'il peut nous être donné à nous Français, d'aider à cet élargissement, à cette européanisation, à cette internationalisation, je crois que nos ambitions auront été très largement satisfaites.

M. Huet, tout à l'heure, nous a dessiné un schéma. Nous serions heureux de connaître à ce sujet les avis d'autres participants à cette réunion. M. Marois les enregistrera.

Est-ce qu'en Allemagne, vous avez une idée à nous exposer ?

M. RAJEWSKY

Nous sommes sympathisants à ces idées, et je pense qu'il est possible que nous commencions à créer ces organismes.

M. LE PRESIDENT

Et en Italie ?

M. SACERDOTI

L'Italie est une terre de mission un peu négligée. Je serais très heureux de profiter de cette réunion pour recueillir des idées aussi claires que possible afin de les rapporter dans mon pays et d'y chercher des amis pour vos projets.

J'apprécie ce que M. le Professeur Marois a dit ; cependant, je souhaiterais qu'il précise vos objectifs, afin de préciser le terrain encore vague de vos buts, dans l'immédiat et dans l'avenir.

J'ai entendu parler de problèmes extrêmement variés : les formes modernes de la pensée, le contrôle des naissances. Chacun de ces problèmes est immense, et demande des spécialistes. M. Maire a parlé des rapports de l'esprit et de la matière, et du fait que nous pouvons les modifier.

Je crois qu'il est très sage que la structure se fasse de façon progressive, comme vous venez de l'indiquer. Il faudrait peut-être que les catalogues dont il a été fait mention, soient envoyés aux personnes qui pourraient adhérer à ces idées. Je crois qu'on favoriserait ainsi une "poussée démographique" de sections de l'Institut de la Vie. Je souhaite que le contrôle des naissances de s'applique pas à ces sections .....

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie. Sous une forme imagée et spirituelle vous nous avez fait des remarques profondes dont nous aurons à retenir tout le fruit.

Je demanderai tout à l'heure à M. Perrineau de commenter certains aspects que vous avez envisagés, et je voudrais demander à nos amis britanniques s'ils ont une remarque à faire.

M. FRÖHLICH

C'est assez difficile. Je crois qu'il faudrait trouver une personne active et intéressée.

M. BUSCOMBE

Il existe à Londres une société qui n'en est qu'à ses débuts, mais qui pourrait apporter un contact utile dans ce domaine.

M. LE PRESIDENT

La parole est à M. Gimenez Torres.

M. GIMENEZ TORRES

Je crois qu'il serait bon de préciser l'idée générale et de la rendre parfaitement claire. Je crois aussi que vous aurez des amis en Espagne.

M. LE PRESIDENT

Nous sommes heureux de savoir que l'Institut de la Vie a éveillé un écho favorable dans votre pays.

La parole est à M. Adams-Ray.

M. ADAMS-RAY

Nous sommes en Suède très intéressés par ces questions. Je crois qu'il est bon d'essayer de grouper les formations suédoises dans un organisme. Lorsque j'ai rencontré pour la première fois le nom "Institut de la Vie", je me suis demandé ce qu'il signifiait. C'est poétique, français et très bien, mais je me suis demandé s'il ne faudrait pas dire plutôt "de la Vie de l'Avenir", car c'est pour l'avenir que nous allons travailler. Cela serait plus juste.

Il y a un grand intérêt pour ces questions en Suède, et j'espère que nous allons essayer de passer à l'action.

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez exprimé.

La parole est à M. De Haas.

M. DE HAAS

Comme la Suisse, notre pays a des avantages et des désavantages. L'un des désavantages, c'est que nous avons, dans notre petit pays, trop d'organismes, et je ne sais pas avec quel organisme ou quelle commission je voudrais discuter de l'Institut de la Vie. Mais je vous promets, Monsieur le Président, qu'une fois retourné dans mon pays, je chercherai où je puis avoir une possibilité de discussion.

M. LE PRESIDENT

Il serait très utile que vous puissiez nous aiguiller vers l'interlocuteur valable. Nous vous en serons reconnaissants. La parole est à M. Perrineau.

M. PERRINEAU

Je suis un des membres de l'Institut qui viennent de l'Industrie. J'appartiens à l'industrie minière. Nous comptons d'autres amis, qui ne sont pas présents ce matin, qui suivent depuis plus longtemps que moi les efforts du Professeur Marois. Je vois ici d'autres collègues chefs de grandes entreprises, suisses et hollandais, et ce n'est pas par hasard qu'étant à la tête de telles entreprises, nous souhaitons apporter notre participation à l'oeuvre qui nous est proposée.

Il est d'un grand prix, pour des hommes comme nous, responsables des applications industrielles de la science et de la technique, d'avoir la possibilité de réfléchir à l'avenir de l'Homme en union avec des savants, des philosophes, des maîtres de l'Université.

Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire que des industriels soient présents, parmi tous les hommes de bonne volonté, avec les représentants d'autres groupes sociaux, avec ceux des travailleurs eux-mêmes, aux côtés des hommes de science et des maîtres de l'enseignement secondaire et supérieur, qui forment l'avenir de l'espèce humaine, en formant la jeunesse qui leur est confiée.

D'ailleurs, ne sommes-nous pas tous concernés comme pères de famille, parce que tous nous sommes préoccupés par l'avenir qui s'ouvre à nos enfants. Cette préoccupation constante, cette sorte d'anxiété, n'est-ce pas au fond la "prise de conscience" que nous demande le Professeur Marois devant un monde qui se met à changer de plus en plus vite, sous l'effet d'une Science en explosion ?

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie très vivement de votre intéressante intervention. La parole est à M. Huet.

M. HUET

Permettez-moi de compléter mes indications de tout à l'heure.

M. Sacerdoti et d'autres ont relevé que pour se transformer en missionnaires délégués de M. Marois, dans les contrées plus ou moins lointaines qui n'ont pas été touchées par son action évangélique, il était nécessaire d'avoir une idée plus précise du domaine et des objectifs de notre action, de notre programme, toutes choses auxquelles je ne me suis pas arrêté tout à l'heure, parce que j'ai surtout parlé d'organisation, mais qui dit organisation, suppose qu'il y a quelque chose à organiser.

En ce qui concerne les objectifs, je crois qu'il n'est pas nécessaire de nous y étendre longuement. Ils ont été exposés dans les premiers numéros de notre bulletin et ils ont été rappelés tout à l'heure par M. Marois.

Dans le domaine de l'action, un point important a été soulevé par M. Maire: le catalogue dont il parle et que nous avons appelé l'inventaire; vous voyez que sur bien des points nous avons des préoccupations communes. Notre intention est de présenter dans un des prochains bulletins, à la lumière des premières discussions que nous avons eues, l'inventaire des sujets qu'il nous semble que l'Institut de la Vie devrait aborder. Je crois que cet article répondra à la demande qui a été faite.

Quant au programme de l'association française, je dirai tout simplement que nous sommes des rongeurs qui

commençons à grignoter cet inventaire; cette action est progressive; nous prenons les questions les unes après les autres, à l'occasion des possibilités et des concours qui s'offrent. Et j'ai mentionné déjà deux sujets, intéressant la civilisation matérielle et la civilisation spirituelle, que nous comptons mettre à l'étude cette année.

Sous quelle forme ? Avec tous les moyens d'action normaux d'associations de ce genre : par les articles qui paraîtront dans notre bulletin, émanant de personnes qualifiées; par des conférences ou des journées d'étude comme nous en avons déjà eues à la Muette et à Dampierre; par des discussions, des groupes de travail, ou des colloques. Notre idée, c'est en effet que, sur ces sujets, il n'y a pas véritablement pour nous de recherches à faire. Mais sur tous ces sujets, il circule de nombreuses idées et, comme dans la circulation monétaire, il y a de la bonne monnaie et de la mauvaise, nous voulons essayer de faire le tri entre idées justes et idées fausses.

Et nous constatons que la masse des informations en cours aujourd'hui devient telle qu'elles n'ont plus accès auprès des gens qui ont une responsabilité et qui décident. Les études sont si nombreuses, les analyses si détaillées, que le jour où une décision doit être prise, on est parfois réduit à des données de bon sens, parce que la documentation devient inutilisable par son abondance même.

Toucher d'une manière pratique des personnes qui exercent une responsabilité, en ayant fait le tri entre la bonne monnaie et la mauvaise, je crois que nous pouvons par là contribuer à augmenter leur capital d'idées justes.

M. LE PRESIDENT

Messieurs,

J'ai le devoir, un peu désagréable en certaines occasions, de faire observer rigoureusement l'ordre du jour de nos travaux. Je m'aperçois que la pendule marque 3h04. Nous avons donc pris quatre minutes de retard; nous allons tâcher de ne pas en prendre davantage.

Vous me permettez cependant d'interpréter notre sentiment à tous en disant à M. Baumgarten, et à la Chambre Patronale du Bas-Rhin, notre émotion et notre reconnaissance, pour l'accueil tellement amical et sympathique qui nous a été réservé tout à l'heure dans ce nouveau cadre de l'excellent hôtel dont s'orne Strasbourg depuis cinq ou six mois. Nous y avons été l'objet d'une réception tellement gastronomique et chaleureuse, que nos travaux de cet après-midi s'en trouveront, contrairement à ce qui a été malicieusement indiqué, favorisés, je n'en doute pas et considérablement facilités.

Monsieur le Président, je vous demanderai d'être notre interprète auprès de la Chambre Patronale, pour lui exprimer notre sincère gratitude.

Je vais demander maintenant à M. le Professeur Poirier de bien vouloir nous parler du Prix de l'Institut de la Vie.

M. POIRIER

Monsieur le Président,  
Messieurs,

Un des premiers soucis de l'Institut de la Vie a été de créer un prix important destiné à récompenser une oeuvre ayant effectivement et concrètement contribué à la défense et à la promotion de la vie, à l'amélioration de la condition humaine, et peut-être même de celle de nos frères inférieurs. J'ajoute ces derniers mots à cause du si touchant et si impressionnant exposé de M. Roger Heim. Nous ne sommes pas la Société protectrice des animaux ni la Ligue de protection de la Nature, mais nous nous sentons profondément solidaires avec elles.

Bien entendu, ce prix doit être international, et le jury qui le décernerait serait entièrement international. Ce prix doit être en même temps un moyen de signaler à l'opinion notre dessein et notre effort.

Je veux dire tout de suite qu'il ne s'agit pas de copier et à plus forte raison de doubler le prix Nobel, qui est une très grande chose, qui couronne des carrières illustres, des découvertes exceptionnelles dans l'ordre scientifique.

Il existe d'autre part un grand nombre de prix, les uns d'Etat (généralement par l'intermédiaire des Académies), les autres privés (comme chez nous le Prix des Assurances), qui récompensent les inventions qui protègent les vivants et diminuent les dommages causés par les accidents et la maladie, ou encore les théories, les découvertes qui peuvent servir le progrès et par là même la vie. Et ces prix sont souvent importants.

Nous songeons donc principalement à des travaux souvent non universitaires et même non théoriques, qui exigent de grands efforts, de grands dévouements, de grands dons, et quelquefois de grandes audaces, et qu'il convient d'encourager, de faire connaître, et aussi de susciter.

Je prendrai des exemples : les savants qui par des mutations génétiques provoquées ont su multiplier la fertilité de certaines céréales et ont ainsi fourni des armes à la lutte contre la faim, notre cauchemar; les médecins qui ont signalé courageusement les dangers d'un médicament, d'une maladie ( je cite au hasard la thalidomide, ou la rubéole, peu importe); ceux qui ont cherché et trouvé les moyens de ne pas souffrir ou de moins souffrir dans certaines maladies ou certains accidents, de prévenir ou de soigner des intoxications professionnelles, de rendre possible la rééducation et le retour à la vie sociale d'infirmités, de paralysés et de déficients, de réanimer des malades défaillants, de permettre à des ensevelis d'attendre les secours et à des naufragés de survivre et même d'éviter ces ensevelissements et ces naufrages.

C'est à des entreprises concrètes de ce genre que nous songerions d'abord. Mais nous n'excluons naturellement pas ceux qui par quelque initiative auraient fourni aux hommes un moyen quelconque de vie, de bonheur, de libération, ou même encore un ouvrage peu connu, qui apporterait des idées neuves, des conseils effectifs ( qu'on excuse chez un philosophe ce goût du concret!) et qui mériterait d'être signalé à l'opinion et récompensé.

L'attribution de ce prix ne sera pas si simple qu'elle peut paraître; elle ne sera pas aussi

aisée que la constitution du jury ou la réunion des fonds nécessaires. Par exemple, nous ne devons pas, semble-t-il, consacrer des hommes déjà illustres et glorifiés, des institutions qui ont déjà une grande audience et un large budget, ou encore des initiatives qui seraient trop orientées politiquement ou même nationalement.

Là, il y aura un petit problème qui sera très délicat et que devra résoudre la Commission internationale qui sera chargée de déterminer ce prix, et ceci m'amène à un second point qui sera bref.

Un tel prix n'est pas fait, en principe, pour courir au secours de la victoire, pour consacrer des travaux déjà achevés, entrepris en dehors de nous.(1) Nous voudrions avant tout, à l'occasion de ce prix, susciter des recherches et des travaux, dont le plus remarquable serait couronné, mais dont les autres seraient aidés, signalés, publiés. Nous voudrions à cette occasion, grouper les efforts, et que tout chercheur dans cet ordre sût qu'il trouverait chez nous un centre où l'on accueillerait, où on examinerait, où on discuterait, où on mettrait en valeur ses idées et ses travaux.

Notre tâche serait, à cet égard, de faire communiquer et collaborer des hommes et des organisations qui, trop souvent, s'ignorent et travaillent séparément. Cela suppose, et c'est le point essentiel sur lequel vous me permettrez d'insister en finissant, une sorte de secrétariat technique permanent, dépassant évidemment la boîte à idées; et d'autre part, cela donnerait une substance concrète à nos Cahiers de l'Institut de la Vie qui en seraient en quelque sorte la tribune naturelle.

(1) bien entendu, pour la première année, ou les premières années, nous devons nous y résigner.

M. LE PRESIDENT

Nous sommes reconnaissants à M. le Professeur Poirier de nous avoir présenté en termes très précis l'objectif que nous croyons devoir assigner au Prix de l'Institut de la Vie. C'est un problème complexe, cela nous l'avons bien compris.

Je pense que nous devrions commencer par vous poser, Messieurs, une première question : êtes-vous partisans de l'institution de ce prix ? Si un accord général peut se dégager à ce sujet, je pense qu'ensuite nous aurions moins de difficultés à surmonter au sujet de ses modalités d'attribution et de la constitution du jury qui serait appelé à le décerner, et enfin au sujet du financement de l'opération.

Seconde question : est-ce que vous considérez qu'un tel prix pourrait permettre de mieux faire comprendre par l'opinion informée toute l'étendue des problèmes que nous demanderions aux futurs lauréats d'étudier ? Et par ce moyen, pourrions-nous mieux sensibiliser les opinions de nos pays sur l'importance de ce que nous essayons de sauvegarder.

En somme, nous demandons : faut-il instituer le prix de l'Institut de la Vie, et pourquoi ?

J'ai l'impression qu'un consensus général autour de cette question s'est établi d'emblée. Je pensais d'ailleurs que ce serait votre opinion, mais il fallait tout de même la préciser.

M. Poirier a énuméré les buts que ce prix serait destiné à viser. Je voudrais souligner que dans son exposé, M. Poirier a parlé de la "vie" dans son sens le plus général. Il y a peut-être sur ce point des différences d'opinions; il ne s'agit pas seulement de l'espèce humaine, puisque vous avez parlé de la sauvegarde des formes animales et aussi de certaines formes végétales.

Dans l'opinion des participants, faudrait-il restreindre ou élargir l'objet de nos travaux ?

M. POIRIER

On pourrait dire en principe qu'il faut nous borner à la défense de la vie humaine, et c'est seulement dans des cas exceptionnels qu'on pourrait envisager une extension au domaine animal.

M. LE PRESIDENT

Nous avons été impressionnés, ce matin, en entendant M. Heim nous parler avec une hauteur de vues remarquable de la destruction des données naturelles du monde dans lequel nous vivons. Il nous a rappelé qu'on a vu au cours d'un petit nombre d'années, disparaître entièrement des espèces animales et transformer certains milieux équilibrés et humains. Empêcher ces destructions, doit-il figurer au nombre de nos objectifs? Et dans l'affirmative, de quelle façon? Est-ce que M. le Professeur Heim pourrait nous donner son sentiment à ce sujet ?

M. HEIM

Je pense que tout se tient. Si notre bonheur est fait de tout ce qui nous entoure, nous n'avons pas de raison d'exclure de notre attention les problèmes qui intéressent la protection de la nature. Nous avons parlé ce matin de l'habitat; cela me paraît être l'une des questions qu'il faut mettre en tête de notre programme.

Mais il convient de partir, dans le choix de celui-ci, de l'Europe et d'abord d'elle seulement, car je ne pense pas que nous puissions tout de suite internationaliser le débat si nous touchons à de larges questions; sinon, nous risquerions de buter sur des opinions passionnelles et politiques de pays qui ne sont pas en Europe - je pense par exemple au contrôle des naissances ou au problème alimentaire. Je crois qu'il faut d'abord penser à notre sol, et à la défense de ce qui nous entoure. Quand nous parlons de la nature, nous ne pensons pas seulement au Kilimandjaro ou à la forêt de l'Amazone. Ce matin, j'ai cité la Normandie; nous l'avons créée, cette Normandie, avec ses vergers de pommiers et ses forêts aux hautes futaies : il faut la défendre et la soutenir telle qu'elle est devenue, par notre action : son avenir trouve dans son histoire sa raison d'être, elle est liée à une certaine conception à laquelle l'homme s'est adapté peu à peu, et qui lui a convenu, parce qu'elle était harmonieuse.

Je ne crois pas que nous puissions séparer l'environnement de ce qui paraît être susceptible de servir le bonheur, la santé et l'avenir de ce que deviendra l'enfant. Je crois que la vie heureuse de l'homme implique le maintien du milieu qui l'entoure, quand celui-ci a fait ses preuves. Cela ne me paraît pas possible de séparer l'un de l'autre.

M. LE PRESIDENT

Votre réponse a, je crois, beaucoup frappé tous vos auditeurs. Vous avez bien situé le problème en son essence véritable.

Je souhaiterais demander à M. le Professeur Pruvost le point de vue du géologue.

M. PRUVOST

Ce n'est pas là que je pourrais intervenir dans le débat.

M. GRASSE

Il me semble qu'il y a deux façons de distribuer le prix : ou bien nous récompensons une oeuvre qui nous paraît particulièrement méritoire ; ou bien, nous suscitons un travail : nous pouvons proposer un sujet et récompenser la meilleure réponse, le meilleur livre suscité par notre question. En fait, n'oublions pas le rôle si important qu'a joué l'Académie de Dijon en posant le problème auquel Jean-Jacques Rousseau a répondu de façon si brillante.

Nous pourrions peut-être poser une question, et dire par exemple : "Comment envisagez-vous une cité, un immeuble correspondant exactement aux besoins de l'homme ?" Nous pourrions même préciser "aux besoins de l'homme moderne". C'est une suggestion, je n'y suis pas attaché, mais il me semble que nous pouvons envisager différentes manières d'attribuer notre prix.

M. LE PRESIDENT

Voilà une question qui est évidemment très utile.

M. MAIRE.

M. MAIRE

D'abord, il n'est pas possible de dissocier l'homme de son environnement. Et je pense que si nous voulons connaître et obtenir un certain retentissement, il faut prendre l'environnement dans ce qu'il a d'immédiat pour l'homme. C'est pourquoi je pense qu'au lieu de faire figure d'esthète et de défendre en général les beautés de la nature, qui sont peut-être le privilège de certains hommes favorisés dans le monde, il serait utile de prendre un point particulièrement concret, celui dont vient de parler M. Grassé, c'est-à-dire l'habitat, et susciter des recherches dans le domaine de la conception qu'il faudrait avoir des grands ensembles auxquels nous n'échapperons pas dans l'avenir, de manière à ce qu'ils restent tout de même accueillants, à la taille de l'homme, et qu'ils évitent les écueils que nous connaissons dans certaines réalisations déjà accomplies. Il me semble que c'est un point névralgique dans le monde, si névralgique qu'il aurait un écho favorable.

Je crois que ce serait préférable que d'aller planer sur les hauteurs de la nature tropicale ou la destruction de certaines formes très éloignées du Parisien ou du Strasbourgeois.

Il me semble que l'ouverture de recherches sur la conception même de l'habitat futur pourrait être un point de rencontre d'un intérêt considérable pour tout le monde.

M. LE PRESIDENT

Y a-t-il d'autres remarques. M. Huet ?

M. HUET

Monsieur le Président, au stade actuel, je serais plutôt partisan de la conception exposée par M. Poirier du prix dont nous discutons : c'est-à-dire sanctionner et encourager des recherches existantes. Je ne suis pas convaincu que nous disposions d'une organisation qui nous permette de provoquer des recherches sur un sujet déterminé.

Les sujets dont nous avons parlé tout à l'heure ont une valeur d'exemples. Je ne crois pas que nous devions aujourd'hui nous limiter à un domaine particulier. Si nous constituons un jury international pour l'attribution du prix, nous devons le laisser entièrement libre de choisir le domaine auquel il s'appliquera.

Dans ce qui a été dit, il y a un point qui me paraît important pour orienter les discussions futures. Si nous nous intéressons à l'environnement, à la faune ou à la flore, c'est, comme l'a dit M. Maire, dans la mesure où cet environnement est non seulement en relation directe avec l'homme, mais nécessaire à l'homme.

Par exemple des problèmes importants pour l'avenir, avec l'explosion démographique, c'est celui des ressources. Il est certain que des travaux qui aboutiraient à augmenter les ressources dans l'avenir, et en particulier les ressources alimentaires, concernent l'homme, et par conséquent rentreraient directement, à mon avis, dans le champ d'application du prix auquel nous pensons.

Je crois par conséquent, qu'aujourd'hui, il est bon que nous définissions en ligne générale le domaine qui nous intéresse, et les conditions d'attribution du prix que nous envisageons. Je ne crois pas que nous devions aller plus loin et spécifier le secteur auquel il pourrait s'appliquer. Je retiens les indications données à cet égard plutôt comme des exemples que comme visant à limiter le choix qui sera fait dans l'avenir.

M. HEIM

Je veux apporter une petite réserve à cette suggestion de faire notre possible, en vue de compenser la gravité d'une situation explosive associée à la croissance de la population humaine, pour augmenter les ressources naturelles. Si nous devons suivre et tolérer le mouvement ascendant démographique, nous savons bien où cela peut nous conduire. Je crois qu'il serait dangereux d'introduire dans le projet la nécessité de tout faire pour augmenter les ressources naturelles. Je crois qu'il ne faut pas dire cela.

D'autre part, un contre-aspect du problème de l'habitat: vous avez parlé de celui-ci en Europe; nous ne devons pas transposer nos conceptions dans le Sud-Est asiatique ou en Afrique centrale, où les problèmes et les besoins sont différents.

Je veux insister sur ce point: il y a l'Europe, et ce qui n'est pas l'Europe. Dans ce qui n'est pas l'Europe, les problèmes sont différents selon les pays. Ne commettons pas cette erreur qui serait grave de confondre ce qui est dissemblable. Parlons européen, et prenons un problème qui nous est propre, et peu à peu, nous essaierons de généraliser, en adaptant notre première conclusion à d'autres possibilités.

M. de CLERMONT-TONNERRE

---

Le prix que nous avons fondé a essentiellement une valeur symbolique. Il doit servir à définir et concrétiser l'idéal et l'objectif que poursuit l'Institut de la Vie. Il y a donc également un aspect de représentation de l'Institut de la Vie que nous ne devons pas négliger.

Nous ne devons pas seulement considérer tout ce qui a fort justement été indiqué jusqu'à maintenant : aide à la défense de la vie humaine par la défense de son environnement, mais également souligner un des points principaux de notre idéal, et donc, servir à mieux faire connaître et à faire apprécier, par contre-coup, le rôle de la vie, et faciliter par là même, ce que nous définissions ce matin, notre propagation à travers le monde.

M. SACERDOTI

---

Si je comprends bien, c'est un prix donné à celui qui a bien oeuvré pour la protection de la vie humaine en général. Ne pourriez-vous pas concevoir que chaque année il serait destiné à un secteur différent : une année par exemple à l'habitat, une autre année à la diffusion de la pensée. Et ce prix pourrait aussi bien reconnaître l'oeuvre déjà faite, qu'inciter des recherches. Vous embrassez tout, dans l'Institut de la Vie. Il faudrait peut-être sectionner, dans le temps comme le prix Nobel est sectionné et spécifié annuellement.

M. LE PRESIDENT

Je crois que les interventions qui viennent de se dérouler nous font bien sentir combien vous êtes tous partisans de la création de ce prix, puisque vous le concevez les uns et les autres de manière en quelque sorte complémentaire, et peut-être un peu différente dans son déroulement. Je crois que tout cela peut être concilié.

Voulez-vous que nous convenions de ceci : un jury international serait constitué, réunissant des personnes hautement qualifiées. Ce jury aurait la plus grande liberté d'appréciation et de fonctionnement. Il lui appartiendrait dans le cadre de la mission globale que l'Institut lui confèrerait, de déterminer les procédures qui lui paraîtraient les plus convenables pour mener sa tâche à bien. Et vous avez indiqué tout à l'heure plusieurs des sujets sur lesquels l'attention serait portée par priorité. Nous avons parlé aussi de l'opportunité qu'il pourrait y avoir à attendre avant de mettre un sujet au concours, ou au contraire à le faire sans délai.

Je crois qu'il appartiendra au jury, lorsqu'il sera créé, de déterminer lui-même dans la plénitude de son jugement, et en parfaite liberté, ce qu'il aurait à faire. L'Institut de la Vie lui confierait une mission globale; dans le cadre de cette mission, il définirait lui-même sa façon d'opérer.

Seriez-vous partisan que nous mettions cela à l'étude? Un secrétariat permanent serait aussi très nécessaire.

Je me résume: Vous êtes d'accord pour créer un prix. Nous demanderons votre avis sur la désignation

des personnes qui accepteraient, sur un plan international, de constituer le jury. Nous vous soumettrons une définition de la mission conférée à ce jury, d'après laquelle il procéderait à sa tâche, étant entendu que des avis ont déjà été donnés - et pour nous c'est très précieux - sur l'intérêt qu'il y aurait soit simplement à récompenser des travaux existants, soit au contraire à assigner des thèmes aux candidats.

Nous avons également parlé de l'intérêt qu'il y aurait à prendre comme sujets des questions plus particulières que nous connaissons bien en Europe, ou au contraire comme le disait M. Heim tout à l'heure, d'avoir bien en vue l'universalité de problèmes qui peuvent être beaucoup plus importants que ceux que nous avons sous les yeux, mais situés dans des territoires plus lointains géographiquement.

M. POIRIER

Il y a deux tâches: l'une à court terme, l'autre à long terme. Si nous acceptons l'idée, à laquelle je me rallie entièrement, de proposer des sujets, et de couronner ensuite, cela nous renvoie à trois ou quatre ans, ce qui diminuera l'efficacité morale de l'institution.

Pour l'instant, le jury que nous allons constituer pourrait fonctionner pour juger de ce qui est déjà fait ou de ce qui est déjà en train de se faire.

Par ailleurs, dès maintenant, nous pouvons prévoir un ou plusieurs sujets (car j'ai un peu peur du sujet unique) puisque rien ne dit que nous n'aurons qu'un prix. Ensuite, nous pourrons, suivant la valeur des efforts déployés, des ouvrages présentés, récompenser plusieurs personnes, ou même aucune.

Nous pourrions donc dès maintenant suggérer un certain nombre de sujets sur lesquels l'attention des chercheurs serait attirée et dont ils sauraient qu'ils seraient aidés et récompensés. Dans ces conditions, le jury fonctionnerait en première instance comme juge, et en seconde instance comme commission des problèmes et des sujets.

M. LE PRESIDENT

Je crois que votre remarque recueille l'approbation générale. Je demanderai à M. Marois de préparer en conformité avec ce qui vient d'être dit, la rédaction des décisions qui pourraient être prises.

Et cela m'amène au point 4.

M. RAJEWSKY

Monsieur le Président,

Permettez-moi quelques mots concernant les instructions pour le travail du jury.

Je pense que le problème de la vie, surtout en ce qui concerne les buts de conserver et de garder la vie, ont les aspects suivants: Premièrement de suivre et garder la civilisation humaine; deuxièmement de prendre garde à ce que la civilisation ne fasse pas tort à la vie.

La civilisation a pour but de faciliter et d'embellir la vie des hommes, mais il faut se poser la question si ces facilités et ces embellissements ne s'opposent pas aux lois de la vie, car, du point de vue scientifique, la vie ne s'est pas formée d'une manière simple mais d'une manière très compliquée et elle représente une apparition très improbable. Il vau-

drait donc la peine de faire une analyse sur les débuts et sur les premiers progrès de la civilisation, sur son développement plus tard et particulièrement sur le modernisme.

Une autre question concerne la forme de la civilisation.

Nous sommes trop inclinés à mélanger les progrès de la civilisation des pays non-occidentaux avec les conquêtes de la culture et de la civilisation de l'occident. Mais le développement de chaque culture et civilisation est sans doute lié, entre autres, aux conditions géographiques, géologiques et climatiques des différents pays. Il serait certainement utile de vérifier les rapports dans les différents pays, peut-être également en Europe occidentale.

Je crois que le jury ferait bien de prendre ces réflexions en considération dans son travail.

M. LE PRESIDENT

Les remarques que vous venez de nous présenter avec la haute autorité qui vous est propre, rejoignent essentiellement les nôtres, ainsi que le rappel qu'a fait M. Heim de l'aspect non-occidental de certains milieux humains. Le jury devra avoir très présentes à l'esprit les considérations que vous venez de présenter, et je vous remercie de l'avoir fait.

Nous allons, si vous le voulez bien, passer maintenant au point 4, c'est-à-dire aux relations de l'Institut de la Vie. Nous allons entendre pour commencer, M. le Professeur Grassé qui va nous parler des relations avec les autorités spirituelles.

M. GRASSÉ

Messieurs,

Nous vivons un peu dans le paradoxe ici, puisque c'est un biologiste, s'occupant par métier du concret, qui parlera des autorités spirituelles. Mais je crois qu'il est bon que, parfois, nous sortions chacun de notre spécialité, et que nous exposions des conceptions de principes qui peuvent avoir pour point de départ des considérations d'ordre pratique.

Nous avons surtout parlé, jusqu'ici, du rôle des sciences dans la société humaine.

Mais la science n'a pas été seule à intervenir dans l'évolution de la société humaine au cours des deux derniers millénaires.

Il n'est pas douteux que l'évolution de l'humanité a été aussi à base d'idées que nous qualifierons du terme très général de philosophiques, et le reste. On schématisera en disant que le monde occidental a connu une période inspirée par la pensée grecque sous ses formes diverses mais tout de même unitaires. Puis est venue l'ère chrétienne, qui a créé une manière de penser toute nouvelle instaurant le respect de l'Homme, en divinisant en quelque sorte la dignité de celui-ci ; l'ère chrétienne a aussi permis le développement, en dépit de tout ce qu'il peut y avoir de paradoxal, de l'esprit positif et du cartésianisme, point de départ de la science moderne.

Des systèmes philosophiques ou sociologiques ont influencé l'évolution de l'humanité, et puissamment, telle que la doctrine marxiste, qui a provoqué la scission du monde moderne en deux camps.

Les applications de la science sont contrôlées par ces idéologies. On a donc à tenir compte à la fois des possibilités scientifiques, et des idéologies qui contrôlent et utilisent les données pratiques des sciences.

Ceci dit, abordons le sujet de réflexion qui nous a été proposé : les relations de l'Institut de la Vie avec les autorités spirituelles.

Si, selon la tradition - et je ne la suivrai pas tout à fait - par autorité spirituelle il faut entendre les autorités religieuses, la position de l'Institut de la Vie en face d'elles ne peut être, à priori, que de respect, éventuellement de collaboration.

Tout d'abord, un accord de principe doit se réaliser entre nous : ne jamais mêler la foi religieuse à notre action, et cela quelle que soit l'opinion que chacun de nous professe à l'égard de telle ou telle croyance.

Rien n'est simple dans les problèmes humains. Notre action, à tout instant, doit se manifester dans le domaine du concret, qu'il soit biologique ou sociologique et en même temps, dans le domaine de la morale. Que nous le voulions ou non, nous devons définir notre attitude à l'égard des problèmes moraux. Cette attitude tiendra nécessairement compte des conceptions morales adoptées par la société au sein de laquelle nous vivons, ou, si vous aimez mieux, des morales issues ou connexes de croyances religieuses. Opéreront dans un certain "milieu" idéologique, notre action s'adaptera, dans une certaine mesure, à lui.

Dans une telle perspective, le doigté et une large compréhension psychologique permettront, seuls, d'éviter les heurts qui seraient désastreux pour l'avenir de notre Insti-

tut, et d'aboutir à un modus vivendi satisfaisant, tant pour les autorités spirituelles que pour nous.

Si nous faisons nôtre le slogan : "Qui défend l'Homme est avec nous", il ne semble pas qu'avec les représentants des divers cultes, une entente soit difficile à réaliser.

Lorsque l'Institut de la Vie fera connaître aux pouvoirs publics - car, Messieurs, vous y viendrez - les résultats de ses études sur tel ou tel problème humain à résonance morale, il aura, auparavant, soumis ces résultats aux autorités spirituelles de son choix, afin de savoir si celles-ci sont d'accord ou non avec nous.

Ce sondage n'aura qu'une valeur pragmatique, car il reste, bien entendu, qu'il ne constitue en aucune manière dans mon esprit tout au moins, une soumission, à quelque degré que ce soit, à une autorité extérieure à notre Institut, mais d'une démarche destinées à éviter les controverses stériles et dangereuses.

Vous allez peut-être me trouver bien circonspect sinon timoré, mais j'estime que, dans les circonstances actuelles, la prudence s'impose à nous si nous avons le réel désir de réussir.

On ne peut restreindre les autorités spirituelles aux seules autorités religieuses. Car il en existe bien d'autres moins voyantes, mais tout autant agissantes, et fort importantes.

Je me plais à redire que notre action sera toujours subordonnée à une conception philosophique de la vie, et de l'existence humaine en particulier. Il est évident que lorsque nous soumettrons à fin d'approbation nos recommandations

nos résolutions, à des hommes d'opinion différente de la nôtre ou de certains d'entre nous, M. KROUCHTCHEV ou M. SARTRE pour prendre un exemple, ils ne considéreront pas sous un même angle que le nôtre les problèmes étudiés et les solutions que nous proposons parce que ces hommes ne conçoivent ni la vie, ni la philosophie de l'existence comme nous. Nous serons obligés, tôt ou tard, même si cela ne nous plaît qu'à moitié, d'adopter une position philosophique à l'égard des problèmes qui nous passionnent.

Cette tâche s'annonce difficile. Il se peut que l'accord entre nous soit malaisé à réaliser dès que l'on sortira des déclarations générales et, au fond, peu compromettantes. Mais agissant de bonne foi, nous réussirons.

A quelle philosophie se référer ? Que prendre de l'une ? Que rejeter de l'autre ? Autant de problèmes dont la solution ne dépend pas entièrement de la seule raison. Et c'est en cela que réside l'obstacle à l'uniformisation de nos vues. Nous ne pourrions indéfiniment nous en tenir à une vague philosophie de la vie et de la signification de l'homme. L'heure est venue de préciser nos conceptions.

Pourtant, il ne faut pas craindre qu'une certaine diversité d'opinions règne entre nous. Une structure monolithique ne conviendrait pas à l'Institut de la Vie, qui doit donner l'exemple du respect de la personne humaine dans ses manifestations les plus variées.

Je m'excuse d'avoir été terre à terre dans un domaine qui impose une grande hauteur de vue. Mais nous en sommes à nos débuts, et c'est une méthodologie à notre usage que nous devons créer, tout en adoptant des lignes de conduite d'une grande prudence.

Sachons rester modestes dans le choix de nos objectifs immédiats et ne soyons pas trop ambitieux.

M. LE PRESIDENT

Nous sommes très reconnaissants au Professeur Grassé de nous avoir parlé de ce problème avec beaucoup de doigté, car c'est un problème difficile.

Il nous a parlé des autorités spirituelles. Il y en a auxquelles tout le monde reconnaît cette qualité et s'incline avec beaucoup de respect devant ce qu'elles peuvent représenter. Il y a aussi une sorte de milieu intermédiaire dont on ne peut pas vraiment dire si les autorités en question sont vraiment spirituelles, ou à la frontière du spirituel et de ce qu'on peut appeler le non-spirituel. Mais je crois que nous devons traiter ces problèmes avec le plus profond respect - et vous l'avez fort bien dit - et aussi avec le profond désir, par delà les problèmes particuliers, d'essayer de susciter auprès de ces autorités spirituelles une adhésion à la tâche que nous poursuivons à l'Institut de la Vie.

Il apparaît déjà que ce que nous essayons de mettre en lumière, ce sur quoi nous essayons d'éveiller, dans l'opinion, des préoccupations que nous éprouvons nous-mêmes, tout cela est très largement partagé dans son principe, par la grande majorité des autorités spirituelles et religieuses. Je crois que nous en avons déjà recueilli des indices absolument certains. Bien sûr, nous nous apercevrons que des divergences peuvent apparaître, et il ne faudra pas les dissimuler. Il faudra au contraire les aborder de façon franche, et toujours avec le plus grand respect pour les points de vue que ces autorités peuvent avoir.

Je vous pose la question, Messieurs: Etes-vous d'avis, comme nous sommes quelques uns à le penser, que nous devons aller de l'avant en direction des autorités spirituelles, en leur expliquant bien que notre domaine n'empiète en aucune façon sur le domaine qui leur est propre, mais que nous avons besoin de leur compréhension, et éventuellement de leur aide pour éclairer les esprits qui les suivent au sujet des problèmes auxquels nous nous attachons en tant que constituant des problèmes fondamentaux de l'espèce humaine? Voilà la question que je vous pose.

Comme je n'entends pas de protestations, je suppose que cela veut dire que vous avez partagé les vues présentées par M. le Professeur Grassé.

M. SACERDOTI

Ce silence marque peut-être un embarras.

Je crois que tout l'Institut de la Vie part d'une idée spirituelle: vous défendez la vie, étant sûrs qu'elle doit continuer, et qu'elle va continuer. Peut-être pourrait-on rappeler Teilhard de Chardin et les paroles de M. Piveteau ce matin en contenaient l'écho.

Ceci étant dit, est-ce déjà le moment, dans cette période d'efforts et d'études, d'approcher les autorités spirituelles que M. Grassé a définies d'une façon extrêmement large, non seulement les autorités religieuses, mais les autres. J'ai entendu qu'il parlait du marxisme comme d'un mouvement spirituel. Peut-être. Tout évolue .. Tout est possible. Mais ne serait-ce pas à un deuxième stade, lorsque l'Institut de la Vie aura défini

son activité et sera arrivé à un certain résultat qu'il conviendra d'approcher les autorités spirituelles? Aujourd'hui, n'est-ce pas trop tôt? N'est-il pas mieux de rester indépendants, en affirmant que c'est un cadre de haute spiritualité qui nous guide?

Il semblerait autrement que ce mouvement qui commence, cherche déjà des contacts avec les autorités spirituelles pour qu'elles lui donnent leur patronage. C'est peut-être un peu tôt pour poser ce problème. Il se posera, mais peut-être aurez-vous d'autres relations à entretenir, d'autres activités à développer avant de fixer une doctrine. Ce sont les autorités spirituelles qui devraient venir à vous, plutôt que vous vers elles.

Mais je ne veux pas insister et je me limite à donner les impressions du laïc spiritualisé que je suis.

M. BERCOT

Je serais très étonné que les autorités spirituelles qui sont en cause ne viennent pas à nous. Je crois que nous n'aurons pas le choix de l'heure. Cette heure nous sera imposée plutôt que nous le pensons, et nous aurons des contacts à prendre avec les diverses autorités spirituelles.

M. LE PRESIDENT

Tout à l'heure, lorsque le Professeur Grassé a parlé des rapports qui pourraient éventuellement être noués avec certaines autorités spirituelles, je crois qu'il n'a en aucune façon été dans sa pensée que ces rapports puissent être des rapports de patronage ou de subordination. En aucune façon. Je pense au contraire que l'idée qu'a voulu développer M. Grassé était la suivante : à l'égard du problème de l'Institut de la Vie, certaines autorités spirituelles sont attachées à des vues et à une doctrine très étroitement parallèles, (sur un autre plan mais parallèles néanmoins), à ce que nous allons essayer de faire. Pour cette raison, il me paraît difficilement évitable que, cheminant sur des voies parallèles, certains contacts puissent être noués.

M. Sacerdoti pense qu'il serait prudent que nous ne prenions pas les devants. Je pense que son opinion a beaucoup de poids, et je vois bien les raisons qui vont à l'appui de ce qu'il nous dit. Mais il se pourrait aussi que nous soyons approchés avant le moment que nous jugerions opportun. Je crois qu'il nous faudra souligner avec le respect que nous éprouvons le sentiment d'une certaine adhésion qui indique qu'il y a tout de même une convergence en direction des buts que nous visons.

Je vois que l'heure avance. Nous avons encore plusieurs points à étudier. Je vais demander à M. Bercot de prendre la parole.

M. BERCOT

Je n'ai que de très brèves réflexions à vous soumettre, et dans un domaine de pensée beaucoup moins élevé que celui où se sont placées les idées très hautes émises jusqu'à maintenant.

Lorsque M. Mareis, un soir, il y a environ deux ou trois ans, m'a exposé en présence de deux ou trois amis les idées, l'aspect de la pensée humaine qu'il avait révélé, en fait, je lui ai donné spontanément et tout de suite mon adhésion d'esprit et de coeur, avec la foi. Je n'avais en tête aucune idée du but qui pourrait être atteint, ni aucune idée des moyens qui pourraient être utilisés.

L'Institut de la Vie a progressé depuis, et je me suis aperçu, bien qu'étant à l'écart de beaucoup d'activités générales, que beaucoup de contacts avaient été pris. Ils me paraissaient à ce moment-là pris au hasard. Il m'est apparu petit à petit qu'il devait régner, dans ces prises de contact, un ordre plus ou moins intime. Je crois pouvoir dire que cet ordre correspondait à un souci d'universalisme. Je pense aussi qu'à travers cet universalisme, on visait à toucher des hommes et des hommes responsables.

Il eût été un cheminement qui s'effrait tout naturellement, conforme à tout cours des activités humaines d'aujourd'hui. On aurait pu par exemple, en ce qui concerne l'industrie et les milieux financiers et commerciaux, prendre contact, simplement, avec les chambres syndicales professionnelles. C'était une lettre à faire; peut-être une visite. Le déclanchement eût été immédiat;

les circulaires habituelles envoyées; et le fonctionnement routinier se serait mis en route. Et je pense, après y avoir réfléchi, qu'il n'y aurait eu là qu'une apparence même de solution des problèmes.

Il a été prononcé les mots de " mission ", " missionnaire " à propos de l'action du Professeur Marois. Eh bien, je pense en effet que la tâche qu'il s'est assignée de toucher les hommes, comportait de sa part une notion analogue, une notion qui est de la même famille que celle d'une mission. Je pense que les hommes qu'il a touchés doivent chercher une inspiration dans l'action qu'il a menée.

Il n'a pas touché des fédérations, des organismes, il a touché des hommes. Je pense qu'en tant qu'hommes, en tant que responsables, nous devons chercher là une inspiration.

Comment la traduire dans le domaine qui m'a été proposé? Cela n'est pas très commode. Je crois que nous avons en tout cas d'abord à répéter l'action que M. Marois a lui-même menée : c'est-à-dire que nous devons, nous, de notre côté, toucher des hommes, et exercer auprès d'eux la même action que celle qu'il a lui-même exercée. Nous souhaitons le faire avec autant de succès. Ce sera difficile, bien qu'inspiré par une idée de première grandeur.

Je pense également au niveau des entreprises mêmes. Il peut y avoir plusieurs actions à mettre en oeuvre.

Il y a d'abord une action directe en relation avec l'Institut de la Vie, et purement dans le domaine pratique. Je veux dire par là que si certains thèmes

ont été étudiés et adoptés par l'Institut de la Vie, les hommes, les responsables, qui auront été mis en cause, se doivent de les répercuter, d'abord dans leurs entreprises, puis dans leur profession, puis autour d'eux, dans les autres milieux professionnels qu'ils peuvent toucher.

Je pense aussi, modestement, que cette action peut être inverse dans l'autre sens, c'est-à-dire que si des problèmes particuliers étaient posés à l'Institut de la Vie, ou par l'Institut de la Vie, il y a tout un domaine pratique de documentation pour lequel les entreprises elles-mêmes, industries, commerce, finances, pourraient être mises à contribution, de façon à apporter des données qu'elles sont probablement seules à connaître. Pour prendre un exemple, la pollution de l'air, qui est un problème à l'ordre du jour et peut être agité. Certains domaines de la pollution de l'air ne sont connus que dans les milieux automobiles. Je dois dire que dans tout ce que je vois, dans toute la littérature publiée au sujet de la pollution de l'air, en ce qui concerne l'automobile, il y a un monceau d'erreurs.

Un autre aspect qui n'est pas négligeable, c'est le domaine financier. Dans ce domaine, les responsables en question, les entreprises, doivent essayer de faire un effort et d'apporter leur contribution à la taille de ce qu'ils représentent dans l'économie.

Ce que je viens de vous dire est dans le cadre national, dans le cadre français. Il est vraisemblable que chaque nation ayant ses propres structures, d'autres idées pourraient favorablement compléter les miennes, de façon à pouvoir présenter un ensemble d'idées autour desquelles on pourrait creuser à l'avenir, pour définir l'aide que l'industrie, le commerce et la finance peuvent apporter à l'Institut de la Vie .

M. LE PRESIDENT

M. Bercot nous a parlé des relations avec les organisations industrielles et financières. Il l'a fait avec toute l'autorité qui s'attache aux responsabilités qui sont les siennes, et que vous connaissez.

A la tête de notre première industrie française d'automobiles, je veux dire la Maison Citroën, il a eu la possibilité de connaître tous les aspects présentés par une grande entreprise industrielle ayant des activités réparties sur de vastes territoires tout en étant diverses dans leurs caractères techniques. Il a eu la possibilité de saisir l'importance de tout ce que représente aujourd'hui la profession pour les hommes au travail. Leur insertion dans la vie économique d'un pays se fait à travers leur rôle professionnel et on ne saurait sous-estimer le caractère essentiel de ce lien dont nous devons d'ailleurs tirer parti à l'Institut de la Vie pour atteindre ainsi ceux que les entreprises groupent à l'intérieur de leurs organisations.

En outre, M. Bercot nous a fait toucher du doigt l'aide que les entreprises pourraient apporter à certaines études et à certains travaux, du fait de leur expérience propre, des recherches qu'elles ont pu mener à bien sur tel ou tel problème qui peut avoir des rapports avec les préoccupations générales de notre Institut.

Enfin, M. Bercot, et je l'en remercie, a souligné que les entreprises peuvent être aussi des "courroies de transmission" pour des contributions de caractère financier dont, bien entendu, l'Institut aura besoin au fur et à mesure de son développement.

Je pense que les entreprises ne devront pas se limiter à ce genre de contributions mais il n'y aura pas lieu non plus de les repousser.

Je serais très heureux de donner la parole maintenant à ceux d'entre vous qui, à la suite de la communication de M. Bercot, auraient une remarque à faire ou une précision à présenter.

M. LAMY

Comme je ne suis pas industriel, je n'ai pas pris pour moi la réflexion que vous venez de faire. Mais il me semble que le sujet abordé par M. Bercot est à la fois très important, et peut-être, il me permettra de le dire, l'un des moins difficiles de notre ordre du jour. Je crois en effet que les contacts avec les milieux industriels et financiers ne posent pas en principe de réel problème et que nous trouverons chez eux un large écho et une aide.

Il m'est arrivé, à un moment où l'Institut de la Vie était encore dans les limbes, de contribuer pour ma modeste part à grouper un certain auditoire autour du Professeur Marois. Il s'agissait d'anciens élèves de l'Ecole des Sciences Politiques exerçant des activités bancaires et financières. Et j'ai été frappé de voir leur résonance à nos problèmes. Je sais qu'elle était due pour une large part à l'éloquence convaincante du Professeur Marois; mais j'imagine que si à l'époque, l'Institut de la Vie avait déjà été organisé, nous aurions pu, dès la sortie de cette réunion, recruter un noyau d'adhérents, et trouver ainsi une première " courroie de transmission " vers les milieux financiers.

M. Bercot a indiqué très utilement un certain nombre de moyens qui peuvent être mis assez rapidement en place. Il a eu tout à fait raison de déconseiller la procédure impersonnelle de la circulaire de chambre syndicale, car nous sommes tous plus ou moins submergés par les circulaires, et je crois beaucoup plus à la valeur des contacts humains et directs. Certes il faut là comme en tout un minimum d'organisation; mais le succès dépendra de la qualité des personnes qui nous introduisent dans les divers secteurs professionnels. Il exigera aussi une contribution très importante du Professeur Marcis lui-même et de son pouvoir de persuasion.

Je crois que l'un des attraits de l'Institut de la Vie auxquels seront particulièrement sensibles les milieux industriels et financiers consiste dans la rencontre qu'il leur offre sur un plan élevé avec les milieux intellectuels et scientifiques, peut-être aussi avec les autorités spirituelles. Chez des hommes engagés dans l'effort de production de biens matériels on trouvera souvent une aspiration à dépasser les tâches quotidiennes et à s'associer aux intellectuels et aux savants pour l'étude de sujets qui comme ceux que propose l'Institut de la Vie peuvent intéresser parfois même directement leurs responsabilités de chefs d'entreprises.

M. LE PRESIDENT

Je remercie le Président Lamy d'avoir souligné cet aspect de point de rencontre que constituera en somme l'Institut de la Vie.

M. DE HAAS

Il faudra aussi considérer l'élément scientifique comme très important. Je suis d'accord avec M. Bercot, comme il l'a dit beaucoup mieux que moi, sur la qualité de " mission " qui se présente. Les " missionnaires " doivent être très bien préparés, et convaincus de leur mission.

Ils doivent très bien connaître le but de l'Institut de la Vie.

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie d'avoir souligné quelque chose d'important en effet.

Je donne maintenant la parole à M. Hedqvist.

M. HEDQVIST

Monsieur le Président,

Messieurs,

Le grand problème qui préoccupe les fondateurs de l'Institut de la Vie est intrinsèquement un problème de choix de valeurs sociales et morales qui échappe à toute règle objective. En effet, la création de l'Institut de la Vie est l'issue même du désarroi qui s'empare des hommes de science travaillant selon des normes objectives devant l'incompréhension quasi-totale des hommes politiques obéissant aux règles sociales et morales arbitrairement choisies.

Les hommes des sciences naturelles ont pour objet d'étude les relations entre les données et les propositions - c'est-à-dire ce que l'on convient d'appeler la vérité - et "l'explication" des phénomènes étudiés est en réalité une généralisation. Cette objectivité constitue une sorte de rails, sur lesquels le chariot de la science se trouve placé; tout en accélérant il nous mène vers des résultats inconnus qui, nous le soupçonnons, pourront bientôt modifier non seulement la condition humaine mais aussi la structure biologique de l'homme et, par voie de conséquence, ses attitudes intellectuelles et sociales.

Le savant sur le chariot de la découverte scientifique, qui s'éloigne de plus en plus de ces hommes opérant avec des notions politiques et sociales datant de l'époque de la vapeur, devient finalement inquiet et pose, comme le Professeur Maurice Marois, deux problèmes fondamentaux : celui de l'orientation des recherches futures et

celui des bons usages des découvertes scientifiques. Je cite, à cet égard, à titre d'exemple, un problème spécifique évoqué par M. Gabriel Marcel. Parlant de l'action transformante sur le vivant qui est l'être humain, il dit: "Il faut encore, et avant tout, se demander si cette action est justifiable ou non, désirable ou non, licite ou non." Ces problèmes tout à fait classiques acquièrent, bien entendu, une acuité prononcée pour un biologiste, car plus que quiconque celui-ci se rend compte que la révolution scientifique, qui a changé notre vie sociale et qui modifiera bientôt le développement biologique de notre espèce même, ne suscite qu'un intérêt éphémère, sauf lorsqu'il s'agit d'aller à la lune, ou, la bombe aidant, faire de la terre un paysage lunaire.

Revenons une seconde aux problèmes posés par le Professeur Marois. Une réponse à ses questions implique, bien entendu, la présentation d'une définition opérationnelle de la phrase "des bons usages de la recherche scientifique"; il est également implicite dans sa question concernant l'orientation des recherches scientifiques futures qu'il s'agit d'un choix de valeurs : cette orientation doit servir à atteindre les valeurs sociales que nous préférons explicitement. La réponse à ces questions ne pourra jamais être englobée dans une généralisation scientifique mais sera faite sous forme d'une doctrine. Les objectifs et les moyens seront "bons" simplement parce que la doctrine énonce qu'ils sont "bons" - cela sera le seul critère.

Nous abordons maintenant le problème concernant les relations extérieures de l'Institut de la Vie.

Cette doctrine doit-elle être élaborée par des savants et des intellectuels seuls, ou l'Institut de la Vie doit-il à ces fins s'adjoindre les représentants des grandes

organisations sociales, telles que les organisations spirituelles, industrielles, financières, professionnelles, ouvrières etc. ?

Tout d'abord, il est évident que nous pouvons donner n'importe quelle définition opérationnelle à la phrase "un bon usage de la découverte scientifique". Appelez la prison la liberté, et au nom de la liberté, je vous emmène en prison. Mais il faut donner un contenu à ce mot opérationnel "bon", et ceci implique un choix arbitraire. Toutefois, ce choix, me semble-t-il, sera fatalement conditionné par les grandes valeurs adoptées par notre société contemporaine, c'est-à-dire la société occidentale empreinte par l'idéologie démocratique. Le système de valeurs, auquel nous rendons hommage, dans la mythologie politique de notre temps, sera certainement modifié progressivement par la nouvelle situation de la science, mais la science appliquée de notre société s'oriente naturellement vers la réalisation des objectifs politiques, sociaux et moraux, ayant reçu la consécration de son folklore politique. Le processus de décisions politiques, qui opère dans le cadre de ce folklore, est infiniment complexe et si les décisions, qui tendent à canaliser la dynamique sociale, sont formalisées par un conseil de ministres, une administration ou un tribunal, il ne faut pas oublier qu'elles sont le produit d'une interaction sociale souvent défiant toute classification hiérarchique ou institutionnelle. Or, une partie essentielle de ce processus est justement l'activité de ces grandes organisations que nous avons évoquées tout à l'heure; oui, en vérité, les organisations spirituelles, législatives, judiciaires, industrielles, financières, ouvrières et professionnelles, leurs décrets, jugements et doctrines sont des symboles de gouvernement ; elles participent toutes au processus par lequel

se cristallisent les décisions politiques, elles établissent des préférences, choisissent et créent des valeurs. Puisqu'il s'agit d'orienter l'activité scientifique en sorte que la société, dans laquelle nous vivons, puisse, si j'ose dire, en profiter, autrement dit que l'usage soit "bon", il faut que les grandes institutions sociales participent à l'élaboration de la doctrine qui définira le "bon" ou le "mauvais" usage de la découverte scientifique.

L'objectivité scientifique est l'affaire du savant, le choix des valeurs est l'affaire du citoyen. Je pense qu'une réponse à ces questions fondamentales, sans que des représentants des grandes organisations y participent, restera une doctrine politique inopérante parce que séparée du processus politique. Au contraire, il faut incorporer cette doctrine - la doctrine du droit à la vie - dans notre folklore politique au même titre que celles qui représentent les grandes valeurs consacrées de notre société, les droits de l'homme : justice, égalité, liberté.

Pour cela il faut qu'il y ait une confrontation permanente entre les hommes qui suivent l'étoile de l'objectivité scientifique et ceux qui ont le droit et l'obligation de faire des jugements de valeurs. Que l'Institut de la Vie puisse devenir le grand carrefour de cette confrontation, d'où pourrait sortir une nouvelle et plus étroite coopération entre, selon l'expression de Sir Charles P. Snow, les deux cultures.

M. LE PRESIDENT

Cher Monsieur, vous avez placé votre intervention à un niveau dominant considérablement le simple problème des relations de l'Institut de la Vie avec les mouvements ouvriers. Vous l'avez placé sur un plan beaucoup plus élevé. Vous avez évoqué les grandes organisations qui à l'heure actuelle, régissent d'une façon ou d'une autre le monde dans lequel nous vivons. Et vous nous avez dit que vous pensiez que l'Institut de la Vie ne pourrait pas poursuivre la recherche de ses objectifs en dehors de tout contact avec ces organisations et avec leurs représentants.

Nous avons écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt le point de vue que vous nous avez ainsi présenté. Je pense qu'il suscitera de la part d'autres membres de notre réunion, des remarques ou des questions; je vais donc maintenant donner la parole à ceux d'entre vous qui souhaiteraient vous répondre.

M. BERCOT

Je regrette que la position de M. Hedqvist soit une position d'exécution. L'Institut de la Vie ne peut pas instituer de dialogue, puisqu'il ne peut pas avoir de contact avec la vie politique avant d'avoir décidé lui-même de son sort, de ses thèses, et de sa vie.

Je me demande s'il est souhaitable, ce qui peut faire l'objet d'une longue discussion, que les hommes de science soient appelés à discuter avec les organismes en question. J'avoue que je ne vois pas. Exécution, peut-être; mais constitution? Je ne crois pas.

M. HEDQVIST

Tout d'abord, quand j'emploie le terme "politique", je ne l'emploie pas dans le sens d'"activité politique" et de fraction de la société. Mais par ce terme je voudrais désigner le processus par lequel la société a pris une décision : ce n'est pas un terme limité, mais un terme dans le sens large.

Ensuite, c'est justement le point que je voulais souligner en parlant de la relation entre les objectifs et le jugement de valeurs. Après tout, notre problème est là.

Le savant d'aujourd'hui se trouve engagé, comme je l'ai dit, sur un chariot, dont les rails sont constitués par l'objectif. Est-ce que celui qui fabrique le wagon et les rails va conduire, ou va-t-on appeler un conducteur qui voit une gare de triage devant lui, où plusieurs voies s'ouvrent devant lui : le bon et le mauvais usage.

M. GRASSÉ

Il me semble que nous tournons un peu en rond, car ce qu'a dit M. HEDQVIST rejoint ce que j'avançais tout à l'heure, à savoir, que nous serons bon gré mal gré amenés à dresser une éthique de la science.

M. HEDQVIST assure que vous ne pourrez mener à bien cette tâche sans recueillir des éléments d'information dans tous les milieux sociaux. Mais M. BERCOT a mis en relief la difficulté de cette entreprise : comment obtenir cette information ? Le dialogue, entre nous et d'autres milieux sera parfois difficile ; mais il devra précéder nos actions publiques.

Je crois que la connaissance des besoins, des aspirations des divers milieux humains est indispensable. Les conceptions morales dominant l'objet dont elles déterminent l'usage. En soit le couteau n'est rien : dans les mains d'Abel il travaille pour le bien, dans celles de Caïn il détruit.

Malgré tout, nous reprenons d'antiques clichés et aujourd'hui, nous sommes contraints par la nécessité de donner à la science un cadre moral. L'Homme de science, dans son laboratoire, n'a pas à savoir si tel ou tel phénomène, tel acte scientifique est bon ou mauvais ; mais dès qu'il passe dans le domaine social la question se pose à lui, pour peu qu'il possède le sens moral. M. HEDQVIST a utilisé les termes de "jugement de valeur", que les philosophes utilisent avec circonspection. Nous devons nous méfier de ce jugement, car il contient une part de subjectif. Mais aurons-nous la possibilité d'être totalement objectif ? Je ne le crois pas, parce que notre action n'est pas purement scientifique et forcément devient morale. Nous aurons de plus en plus à traiter des rapports de la science et de la morale. Prendre position en fonction de principes moraux sera parfois malaisé. Mais nous ne saurons faire autrement. C'est nos prises de position à l'égard de l'éthique qu'on jugera de la valeur, de la sincérité de notre action.

M. TROCME

Je suis très étonné, Monsieur le Président, de prendre la parole. J'étais venu, décidé à écouter. Mais je me vois contraint de parler.

Je rejoindrai ce qu'a dit M. HEDQVIST : ce qu'il

nous faudrait, comme au départ de tout grand mouvement, c'est une déclaration de principes, comme la Déclaration des Droits de l'Homme, qui a fondé un régime dans le monde entier sans aucun statut. Ce qui me semble ressortir de cette réunion, et des conversations préalables d'autrefois, c'est qu'il manque une déclaration des Droits de la Vie.

On a beaucoup parlé science. Je ne crois pas que ce soit l'ensemble du problème de la science, mais que c'est la biologie qui nous réunit. La biologie intervient directement dans les problèmes de la vie.

Dans les relations avec les autorités spirituelles, je dirais que tout ce que l'on a dit de la nécessité et de la complexité du terme "autorités spirituelles" rejoint ma pensée. Malgré tout, il y a des autorités spirituelles avec lesquelles nous nous trouvons en contradiction foncière : ce sont celles qui veulent confisquer la science.

Je crois donc qu'il y a une position morale qui devrait être définie.

M. LE PRESIDENT

Vous nous avez dit que vous étiez partisan d'une sorte de charte, de déclaration de principe qui affirmerait le droit que nous reconnaissons à l'espèce humaine

M. TROCME

Je n'ai pas dit "humaine"

M. LE PRESIDENT

Espèce "vivante" alors. Monsieur Roger HEIM :

M. HEIM

Pour la science, c'est quand même aussi le hasard qui fait son efficacité. J'entends par là que si la science avait été gouvernée, nous n'aurions pas atteint le sommet où nous sommes. Ce sont les étincelles qui l'ont créée.

D'autre part, il me semble que l'homme ne peut pas prétendre avoir le monopole des vertus, et ce sont peut-être ses faiblesses qui font sa grandeur.

C'est la raison pour laquelle il me paraît qu'il serait très difficile de donner une définition générale aux grands principes de notre oeuvre et, pour ma part je serais plus attaché à une hiérarchie pratique des problèmes humains.

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie. Monsieur MARÇAIS :

M. MARÇAIS

Ce qu'a dit M. BERCOT me paraît évident et l'expérience des trois années écoulées est à cet égard instructive. On peut affirmer que tous les mouvements, ou organisations, animés par un idéal social ou philosophique proche, ou même pour tout ou partie identique, à celui de l'Institut de la Vie, se rapprocheront tôt ou tard de l'Institut et participeront à ses activités. Ceci est vrai pour ce que nous appelons d'un terme volontairement vague, les "autorités spirituelles", comme pour les mouvements syndicalistes ou mutualistes, comme pour bien d'autres groupements, peut-être demain pour des hommes du tiers monde.

Le problème n'est pas exactement de savoir si nous devons aller au-devant d'eux, mais plutôt comment doit se faire l'accueil et quelle doit être la place de ces groupes dans l'Institut de la Vie.

Dans tous les propos tenus ici et déjà dans d'autres réunions, le même souci extrême a été exprimé par chacun de ne pas voir l'Institut de la Vie annexé, monopolisé, utilisé, par un groupement, un mouvement ou même un pays. M. HEDQVIST et M. GRASSE ont souligné aujourd'hui ce désir de l'Institut de la Vie d'être à la fois syncrétique et de rester en même temps indépendant de tous ceux qu'il rassemblera. Ce souci d'assurer l'indépendance doctrinale, tout en réalisant un équilibre de toutes les formes d'humanisme, qui sont ou seront représentés à l'Institut de la Vie, est peut-être un peu une gageure et il représente cependant à mon sens la condition même de l'existence de l'Institut.

A cet égard, il me semble que l'expérience faite avec nos amis de la Mutuelle Générale de l'Enseignement est particulièrement instructive et probante. Si c'est à titre individuel que les plus notables de ses membres figurent dans les conseils de l'Institut, c'est aussi évidemment compte tenu de l'idéal qu'ils représentent.

Sans rien renier de leur idéal et en apportant le témoignage et l'adhésion de leurs mandats, nos amis de la M.G.E.N. ont joué un rôle fondamental dans l'évolution de l'Institut et montré comment pouvait et devait se faire la participation à la vie de l'Institut d'un mouvement animé d'un idéal proche du nôtre. Le souci de désigner des individus personnellement et non des mouvements en tant que tels, qu'il s'agisse d'éléments patronaux, financiers, scientifiques, mutualistes ou syndicaux, M. BERCOT l'a très clairement marqué. C'est probablement à cette formule qu'il faut tenir, car elle semble être une condition nécessaire pour assurer à la fois l'indépendance de l'Institut de la Vie et la cohésion de ceux qui le composent et le composeront.

Si vous le voulez bien, je voudrais maintenant revenir sur le programme des activités prochaines de l'Institut de la Vie : Prix de la vie, Cahiers, organisation internationale et nationale, nous sommes tous d'accord. Mais il me paraît nécessaire de reprendre la suggestion présentée, je crois, à par M. Raymond ARON, lors d'une réunion précédente, et qu'avait évoquée récemment M. MAROIS : celui de la constitution de groupes d'études restreints, composés de gens jeunes, orientés et dirigés par un ou deux chefs de file qui consacraient entièrement à l'étude de problèmes particuliers un temps de réflexion et de travail.

La plupart des membres de l'Institut de la Vie et de ceux qui collaborent sont trop occupés pour pouvoir consacrer une large part de leur temps à de tels séminaires

d'études. Plutôt que des chaires d'enseignement magistral auxquelles on avait pu penser, c'est à des "mises en loge" d'équipes de travail assurées pendant un temps d'être rémunérées qu'il faut penser. En somme, envisager de passer du stade de l'amateur bénévole à celui du "professionnel, temporaire au moins" travaillant à temps plein.

Etant donné les sujets d'études envisagés par l'Institut de la Vie et la masse de documents qui nous est accessible dans tous les milieux, je crois que cette méthode de travail apparaîtra tôt ou tard comme indispensable pour apporter des solutions neuves et solides aux questions posées. Cette organisation implique évidemment un soutien financier important.

Elle doit en effet comporter une organisation matérielle permettant de rassembler les éléments composants d'un tel groupe - peu nombreux mais choisis - et de les faire travailler en leur offrant la sécurité matérielle, le temps nécessaire.

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie. M. GIMENEZ TORRES :

M. GIMENEZ TORRES

Je regrette bien vivement de n'avoir pas eu dans cette séance assez de temps pour vous exposer mon opinion sur ce que je considère comme thème fondamental: notre préoccupation pour les résultats futurs de cette civilisation actuelle excessivement technique.

Sincèrement je crois qu'il faut estimer ces résultats suivant un criterium philosophique et moral. Il s'agit d'analyser simplement si c'est l'homme qui se trouve déjà ou doit se trouver conditionné dans sa personne et dans son milieu vital à la technique ou bien si c'est cette dernière qui doit être subordonnée au meilleur service de l'homme, c'est-à-dire, à l'obtention de ses buts spirituels et matériels de tout ordre.

Si cela est l'exposition du problème, je dois me prononcer pour la deuxième position. J'estime que la subordination éthique et philosophique de la technique, et de son développement présent et futur, est une tâche urgente de notre compétence mais dans laquelle nous ne devons pas prendre de positions idéologiques intransigeantes et beaucoup moins de positions politiques.

L'élaboration de ces principes de subordination dont je parle est notre première tâche. Après avoir établi ce corps de doctrine il faut initier aussi le dialogue avec cet autre monde où les hypothèses matérialistes dérivées du Marxisme ont gouverné ou gouvernent encore aujourd'hui le développement scientifique et technique.

Il faut préserver la spiritualité humaine et, avec cette idée centrale, conditionner d'une forme théorique et ample le développement de la technique pour empêcher que cette dernière soit celle qui gouverne l'homme dans son évolution vitale.

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie. Vous nous avez ramenés au niveau le plus élevé de nos débats.

Monsieur le Professeur Marois, vous avez souhaité que nos débats prennent fin vers 17 heures. Vous ne nous tiendrez pas rigueur si cette limite est dépassée de quelques minutes?

Ainsi nous aurions tout de même le temps de mettre au point nos conclusions, d'une manière tout à fait libre, d'ailleurs, puisque nous ne sommes pas un organisme, nous sommes une rencontre très ouverte. De ces conclusions, nous n'avons au surplus l'intention de tirer que des enseignements intellectuels, et aussi quelques directives pratiques dont M. le Professeur Marois s'occupera de les faire appliquer.

Ce matin, M. Huet, dans une intervention très concrète, je persiste à le dire, nous avait soumis trois suggestions. Je vais les reprendre:

Tout d'abord, il a suggéré que sur un plan élargi à l'échelle de l'Europe, nous constituions entre nous pour commencer, non pas tellement un comité qu'un point de rencontre sympathique, et si possible amical. J'ai entendu prononcer par l'un d'entre vous tout à l'heure le mot " club ". C'est un mot commode parce qu'il évoque dans l'esprit une certaine indépendance, une certaine liberté, dans le respect d'un règlement assez souple.

Cela nous permettrait, pendant une phase initiale, d'étudier ensemble le cadre qui pourrait être mis en place ultérieurement avec l'accord de tous, sous les apparences d'une véritable association internationale. Ce serait alors un organisme avec des statuts, et une implantation solide dans un nombre minimum de pays - disons huit ou dix pays - en Europe. Cette association internationale serait reliée à des associations particulières dans chaque pays.

Nos amis suisses nous disaient ce matin qu'ils étaient sur la bonne voie dans cette direction. Je suis certain que d'autres pays viendront bientôt à suivre cet exemple.

Et puis, dans une troisième phase, le couronnement de l'édifice pourrait comporter une véritable fondation, dotée de moyens et de ressources - fondation qui fixerait ses objectifs, et notamment la prise en charge du Prix de l'Institut de la Vie. Mais nous n'attendrions pas jusqu'à ce moment, peut-être un peu lointain, pour commencer à faire fonctionner le Prix de la Vie.

Je voudrais vous rappeler ce qui a été dit à ce sujet il y a un instant: nous envisagerions de constituer un jury. Je ne sais pas si nous sommes en mesure de le constituer sur le champ ou s'il faut que nous vous demandions de prendre le temps de la réflexion, afin de soumettre dans les jours qui viennent au Professeur Marcis, les idées que vous pourriez avoir. Mais voulez-vous que nous soyons d'accord pour que d'ici à quelques semaines nous ayons constitué le jury destiné à attribuer, selon telles ou telles modalités que ce jury jugera souhaitables et opportunes, le prix annuel de l'Institut de la Vie.

Ainsi, aurions-nous mis en place une des pièces qui nous paraît être essentielle pour notre future organisation.

Je résume: êtes-vous d'accord pour appartenir à une sorte de club, et ensuite y attirer peut-être des adhésions, un club très ouvert, très libre, où, encore une fois, les adhérents viendront en tant que personnes, et non en tant que représentants d'organismes, en tant que personnes sympathiques et sympathisantes.

Et seriez-vous d'accord aussi pour que nous demandions à M. Marois de prévoir à une date déterminée une nouvelle rencontre où certains amis et sympathisants qui n'ont pu venir aujourd'hui, pourraient être présents, rencontre qui se ferait sur une base un peu plus large qu'aujourd'hui, et alors nous irions plus loin dans la voie que vous avez tous si bien définie les uns et les autres, ce matin et cet après-midi.

Voilà les points que je voulais soumettre à votre appréciation. Je demanderai ensuite au Professeur Marois de vous présenter quelques conclusions.

#### M. SACERDOTI

Croyez-vous que le stade de l'organisation nationale soit nécessaire? Je n'ai pas peur d'organismes nouveaux s'ils sont indispensables, mais dans l'effort d'internationalisation de votre but, ne pourrait-on pas commencer à rechercher dans certains pays - comme l'Italie - des adhésions personnelles au Centre de Paris quitte à penser à une organisation nationale plus tard, si les adhésions sont nombreuses et si le besoin en apparaît? Ce qui n'empêche pas de créer une organisation nationale dans les pays qui sont mûrs pour ce stade, comme la Suisse.

M. HUET

Ce que nous souhaitons dans les pays voisins, ce ne sont pas nécessairement des associations, mais des interlocuteurs avec qui nous puissions nous consulter sur tous nos problèmes.

Puisque, Monsieur le Président, j'ai pour un instant la parole, permettez-moi d'en abuser pour ajouter quelques précisions que la discussion m'inspire.

Par une espèce de préfiguration, nous avons commencé déjà à jouer ce rôle que je souhaitais pour le comité international dont j'ai parlé, c'est-à-dire à discuter de doctrine et d'organisation. En ce qui concerne la doctrine, je suis bien d'accord qu'il est nécessaire que nous convenions d'un certain nombre de principes. Mais pour moi, il est difficile que ce soit un point de départ, ce doit être un point d'aboutissement. Nous constaterons que sur les questions que nous mettrons à l'étude, le choix entre la bonne monnaie et la mauvaise, pourra s'exercer sur des bases scientifiques.

M. Bercot nous a indiqué que les études faites sur l'industrie automobile montrent que beaucoup d'idées qui circulent sur la pollution de l'air, sont des idées fausses, et j'imagine qu'elles le sont en fonction des études techniques qui ont été faites. Mais dans certains cas, nous nous apercevrons que des jugements de valeurs ne peuvent être portés qu'en fonctions d'opinions d'ordre moral. Et je crois que nous ne pouvons pas partir d'un code de principes. C'est plutôt l'étude d'un ensemble de questions qui se présentent à nous, qui, actuellement, aboutira à dégager un certain nombre de principes.

Sur l'organisation, il n'est pas nécessaire que nous ayons une structure internationale pour attribuer un Prix de la Vie qui soit international; il suffit que nous ayons constitué par consultations un comité groupant des personnalités de plusieurs pays, et que nous ayons un moyen pratique: il suffit pour cela que nous ayons un notaire, ayant son étude dans la ville de Strasbourg, pour centraliser les fonds de l'association française destinés à ce prix, et que d'autres organisations étrangères pourraient vouloir accroître.

En ce qui concerne les relations avec les autorités, organisations, ou mouvements mentionnés, je pense aussi, comme cela a été dit à plusieurs reprises, que nous devons être en mesure de dialoguer sur des problèmes qui nous intéressent, avec tout le monde, sans considération d'origine ou de nationalité, mais qu'il serait dangereux, et que nous risquerions des déséquilibres graves, si nous faisons entrer comme telles des organisations de masses, des institutions, et des associations en voie de formation. C'est avec des personnes qui peuvent être choisies en fonction de leur appartenance, mais qui ne doivent avoir ni un caractère représentatif ni des mandats contraignants que nous devons dialoguer; et c'est ce que nous avons fait jusqu'à présent, sans grande difficulté.

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie beaucoup de votre intervention, M. Huet. Avant de demander à M. Marois de tirer les conclusions de notre journée, je voudrais vous donner quelques indications de caractère pratique: des notes ont été prises, depuis ce matin, de tout ce qui a été dit. Je remercie ces dames, qui se sont donné beaucoup de

maît pour suivre nos propos et pour les enregistrer à l'intention des générations futures. Je pense que cela fera l'objet non pas d'un procès-verbal, mais d'un compte rendu analytique que nous enverrons à tous les participants, de façon à ce que vous conserviez un document reproduisant ce que nous avons dit, sous une forme un peu spontanée parfois, mais cela n'en sera que plus vivant.

Il ne faut pas que cette journée soit sans lendemain, d'abord, par respect pour la Ville de Strasbourg qui nous reçoit d'une aussi émouvante manière et qui va encore nous témoigner dans quelques minutes sa sympathie. Et aussi parce que nous sommes venus ici porteurs d'une vocation, et sans doute aussi d'un espoir. Nous avons le devoir de continuer à les porter. Vous avez eu la volonté d'être présents ici aujourd'hui et vous vous êtes dégagés pour ce faire de vos obligations, alors que vous êtes tous des personnalités importantes qui doivent aménager leur temps pour faire face à de multiples obligations. Nous vous en sommes très reconnaissants. Mais cette journée ne doit pas être en elle-même une fin, elle doit être une étape dans un développement. Et par conséquent, soyons d'accord pour considérer que nous nous retrouverons un jour, j'espère un peu plus nombreux qu'aujourd'hui, pour aller plus loin dans la voie que vous avez définie.

Voilà les remarques que j'avais à formuler et je vais passer maintenant la parole à M. le Professeur Marois.

M. MAROIS

Je ne peux que vous dire l'impression profonde que laissera dans le coeur et dans l'esprit de tous les fondateurs de l'Institut de la Vie, cette journée. De Londres, de Liverpool, de Stockholm, de Francfort, de Milan, de Madrid, de Genève, de Bâle, de Eindhoven, de Paris enfin, des hommes sont venus et se sont rassemblés. Une pensée commune les unit : la vie. Une volonté commune les anime : établir l'homme dans la plénitude de sa dignité, de sa liberté, de sa responsabilité.

Fils de l'Europe, les voici rassemblés dans une ville, dont la vocation est d'unir. Vous avez illustré ce qu'est notre Institut de la Vie : une conspiration des amants de la vie, groupant des hommes libres ne tenant leur mandat que de leur exigence intérieure, des volontaires lucides, attentifs à l'appel du temps, aux millénaires vécus, et aux millénaires à vivre, à la volonté d'être, inscrits dans leurs cellules.

Vous avez démontré que les ressorts de l'Histoire ne sont pas seulement politiques, économiques ou guerriers, mais que d'autres ressorts sont à l'oeuvre : l'espoir, l'angoisse, la volonté de vivre et de survivre, la nostalgie d'unité, l'appétit d'absolu, l'amour.

Ayant porté ensemble un diagnostic sur les difficultés de notre condition d'homme, nous avons ensemble, par approximations successives, tenté de dégager quelques règles d'action.

Aujourd'hui, grâce à vous, n'est-ce pas un jour quotidien; aujourd'hui peut-être avons-nous écrit de l'Histoire. Au nom de notre institution, en mon nom personnel, je vous dis notre gratitude profonde.

C O N C L U S I O N S

Les conclusions de cet échange peuvent se résumer dans les quelques propositions suivantes :

I - Pour amorcer l'édification d'une structure internationale de l'Institut de la Vie - en laissant à cette structure le temps de se façonner à l'expérience - un comité sera constitué, limité dans un premier stade à l'Europe et formé d'un nombre très restreint de personnalités de chaque pays.

Ce comité, qui travaillera d'abord d'une manière empirique, comme une sorte de club sans qualification juridique, sera la cellule constitutive d'une future " Fondation internationale de l'Institut de la Vie".

Cette Fondation internationale aura pour mission de coordonner les activités des Associations Nationales créées ou à créer, de susciter et d'organiser toutes actions utiles sur le plan général, et de veiller dans tous les développements nationaux et internationaux au maintien de l'objet de l'Institut de la Vie et du respect de l'esprit qui a présidé à sa fondation.

II - Il sera créé et attribué pour la première fois dans les prochains mois à venir, un " Prix de l'Institut de la Vie "; un jury international sera constitué.

Ce prix, en principe annuel, sera destiné à récompenser une oeuvre ayant contribué à la défense et à la promotion de la vie. Dans un premier temps, il devra sanctionner des travaux acquis. Ultérieurement, il pourra également servir à susciter des oeuvres nouvelles sur un sujet déterminé et préalablement formulé.

III - Le dialogue que doit ouvrir l'Institut de la Vie sera très large, et s'étendra à tous les secteurs de l'activité humaine sans considération d'origine ni de nationalité : il ne comportera aucune exclusive de principe, pourvu que soit respecté l'esprit de l'institution.

Dans ses structures de gestion, l'Institut de la Vie groupera non des entités collectives mais des hommes, choisis pour leur valeur propre, compte-tenu éventuellement de leur appartenance à tel groupe ou telle organisation, mais à l'exclusion de tout mandat.